

# Black Sheep

2021-2022

 Université  
Paris Nanterre

Master  
Information  
Communication **CRDM**



# Edito

Ce numéro de Black Sheep a été réalisé par les étudiant.es du Master 2 Communication Rédactionnelle Dédiée au Multimédia (CRDM) de l'Université Paris-Nanterre, accompagné.es par l'équipe enseignante - Marta Severo et Mathilde Vassor. Il est le fruit commun de réflexions multiples des étudiant.es et de leur sensibilité, encore teintées par la pandémie de Covid 19 cette année, bien qu'elle se soit faite plus discrète dans les têtes, plus insidieuse. Le temps de l'événement est passé. La pandémie s'est inscrite dans le quotidien après avoir révélé sous une lumière crue les enjeux énormes auxquels nous faisons face et dont l'équipe de rédaction s'est emparée pour offrir à lire une grande diversité de sujets.

De l'actualité politique française aux tensions internationales, des exigences environnementales aux enjeux de santé, en passant par les problématiques actuelles dans l'industrie culturelle, iels dressent un portrait vivant de notre monde, n'occultant ni les difficultés qu'il rencontre, ni les possibilités qui s'offrent aux sociétés pour les résoudre.

Ce qui ressort de ce travail collectif, ce n'est pas seulement une occasion d'écrire autrement dans le cadre d'un Master dédié aux modes de communication rédactionnelle, c'est la volonté d'écrire pour agir.

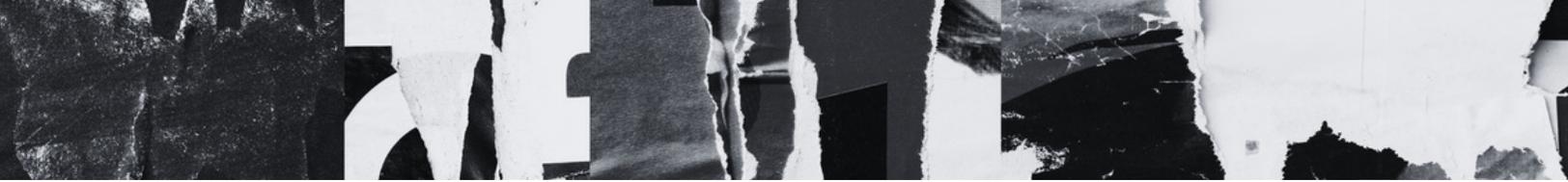
Bonne lecture !

L'équipe de rédaction, qui remercie Mathilde Vassor et Marta Severo pour leur accompagnement et leurs conseils.

***« La vraie morale ne s'occupe pas de ce que nous pensons et voulons, mais de ce que nous faisons. »-***

***Léon Trotsky***





# Sommaire

## *Société*

---

- 5 Thierry Coste et les anti-chasseurs : deux visions de la chasse
- 7 « Je ne sais pas si je vais tenir » : le malaise des enseignant.es continue de gagner du terrain
- 10 De l'importance de parler des procès des attentats du 13 novembre 2015
- 12 Cyberharcèlement : qu'est-ce que c'est et que dit la loi à ce sujet ?
- 17 Le sexisme dans le monde de l'art
- 20 Violences sexistes et sexuelles
- 21 L'écriture inclusive : un sujet politique ?

## *Environnement*

---

- 25 La conquête spatiale et la protection de l'environnement peuvent-elles s'accorder ?
- 27 La grande muraille verte : une initiative ambitieuse génératrice d'emplois verts
- 29 La mobilité électrique, solution idéale pour un mode de déplacement durable ?
- 32 Relance du nucléaire : où en est la France ?
- 35 Que retient-on de la COP26 ?

## ***Politique***

---

- 39**    Quels enjeux dans le vote des jeunes ?
- 41**    Comprendre l'extrême droite en France
- 44**    Un train de retard pour l'écologie politique
- 46**    La France à la tête du Conseil de l'Union européenne
- 48**    L'immigration : une préoccupation au cœur des élections européennes
- 50**    Pourquoi le sentiment « anti-français » gagne-t-il de plus en plus d'ampleur en Afrique de l'Ouest ?

## ***Médias et communication***

---

- 53**    Sommes-nous tous accros aux réseaux sociaux ?
- 55**    Du métavers à Meta, nouvel élan vers le monde virtuel
- 57**    Comment Star Wars a bouleversé l'industrie du cinéma et des produits dérivés

## ***Santé***

---

- 60**    2021... Une année (encore) covidienne
- 62**    Les effets désastreux du Covid-19 sur la santé mentale
- 64**    Harcèlement scolaire : on en est-on ?
- 67**    Jeux vidéo et santé mentale : dépasser les clichés

INA

# Société

OM

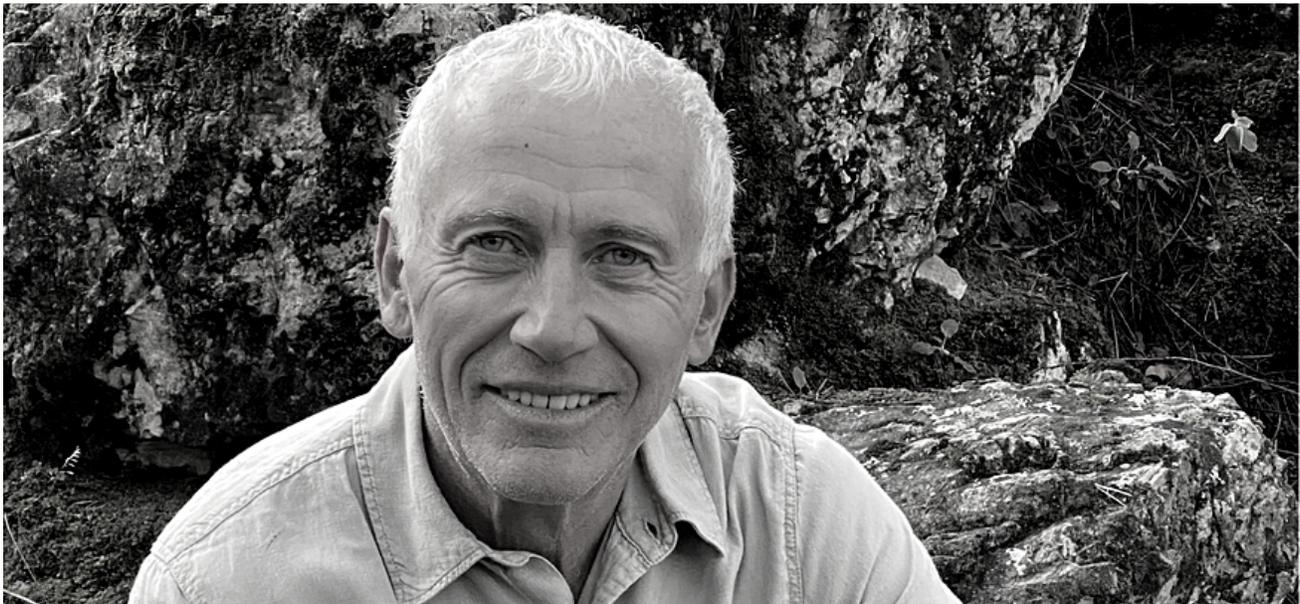
IC

NEU

**Cassandra Martins**

# Thierry Coste et les anti-chasseurs : deux visions de la chasse

Aujourd'hui en France, de nombreux débats éclatent entre pro et anti-chasse. Entre actions de lobbying et projets de réforme, le pays n'a certainement jamais autant été divisé sur la question. Portraits de Thierry Coste et Morgan Keane, deux figures des mouvements pro et anti-chasse.



Les lobbies de la chasse font sans nul doute partie des lobbies les plus puissants. Ainsi, à l'Assemblée nationale, près d'un quart des député.es font partie du groupe « chasse et territoires », et iels sont plus de 80 membres pour le groupe « chasse et pêche » au Sénat. Pour les député.es et les sénateur.rices, l'objectif est avant tout de gagner un électorat « rural ». En effet, en France, le nombre de chasseurs pratiquants s'élèverait à plus d'un million, et les membres des diverses fédérations suivent largement les indications de vote de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), le lobby français de la chasse...

Dans ce combat, deux visions s'opposent : celle du lobbyiste Thierry Coste et celle de nombre mouvements anti-chasse auxquels Morgan Keane – tué par le tir d'un chasseur en 2020

– donne un visage.

## Portrait de Thierry Coste, lobbyiste de la chasse

Thierry Coste est un lobbyiste reconnu et assumé. Ancien agriculteur, il se reconverti en 1988 dans la stratégie environnementale, avant de créer son propre cabinet de lobbying en 1994, idéalement situé entre Matignon et l'Assemblée nationale. Au fil des années, Coste est amené à travailler dans des projets très variés, et il développe une forte influence sur la sphère politique. Ainsi, on le retrouve secrétaire général du Comité Guillaume Tell, le lobby français des armes, où il représente les intérêts de fabricants d'armes. Il soutient aussi des régimes autoritaires et sera par exemple un conseiller d'Idriss Déby au Tchad.

Aujourd'hui, le lobbyiste est très médiatisé pour son travail auprès de la Fédération nationale des chasseurs. Il explique d'ailleurs avec fierté son influence sur ce sujet auprès des présidents qui se sont succédé à l'Élysée ces dernières années : « Je rentre comme je veux au ministère de l'Intérieur, à l'Élysée pareil. Au Parlement européen, des gens comme moi, il y en a 15 000. »

Emmanuel Macron n'aura, on se doute, pas dérogé à la règle. En 2016, alors qu'il était candidat, Coste se rapproche de lui et le conseille à titre « officieux » sur la « vie rurale ». Emmanuel Macron dira d'ailleurs pendant sa campagne : « C'est quelqu'un dont j'écoute toujours les conseils » et à Coste d'ajouter « Macron, il aime bien les lobbys, il assume. ». En 2017, sont même rouvertes les chasses présidentielles à Chambord, pourtant abolies depuis 2010.

En août 2018, lorsqu'il démissionne du gouvernement, Nicolas Hulot expliquait que la présence de Thierry Coste a une réunion gouvernementale sur la chasse - alors qu'il n'y était pas invité - était « symptomatique de la présence des lobbys dans les cercles du pouvoir » et que cela dénotait « un problème de démocratie ».

### **Morgan Keane ou la figure de proue des anti-chasseurs**

Face à l'influence de la chasse sur les décisions politiques, de nombreux mouvements anti-chasses ont vu le jour. C'est notamment le cas de l'association AVA (Abolition de la Vénerie Aujourd'hui), qui possède plus de vingt antennes réparties sur l'ensemble du territoire et qui a fait de la chasse à courre sa cible principale.

Seulement, la chasse a aussi des répercussions sur la vie des citoyens. Ainsi, en 2020, Morgan Keane, un jeune homme de 25 ans, est abattu par la balle de gros calibre d'un chasseur qu'il reçoit en plein thorax, alors qu'il était dans son jardin. Après sa mort brutale, certains de ses amis ont alors créé le collectif « un jour un chasseur » et les comptes Facebook et Instagram associés. Leur but ? Collecter des témoignages et signalements de comportements abusifs liés à la chasse partout en

France. En moins d'un an, le collectif a déjà diffusé plus de 250 témoignages de violences verbales, ou physiques et totalise plus de 40 000 abonnés sur leurs réseaux. Toutefois, le collectif en recevrait en réalité beaucoup plus, une vingtaine par jour, soit presque 75 000 en un an.

Depuis son décès, Morgan Keane est devenu une figure de proue du militantisme anti-chasse. En effet, suite aux nombreux témoignages collectés et à l'ampleur que prenait leur engagement, le collectif « un jour, un chasseur » a lancé une pétition pour une meilleure réglementation de la chasse. Cette pétition a recolté 120 000 signatures, donnant accès à ses créateurs d'être auditionnés au Sénat.

***Salomé Demarthe***

# « Je ne sais pas si je vais tenir » : le malaise des enseignant-es continue de gagner du terrain

Fermetures de classes et suppressions de postes, hausse du nombre de démissions et baisse du pouvoir d'achat... les enseignant-es souffrent du démantèlement du système éducatif, dont les élèves sont les premiers à payer les pots cassés.



## De la désillusion à l'épuisement

En vingt-huit ans d'enseignement, dont vingt-cinq au sein du même lycée, Vincent, professeur d'EPS dans l'Orne (Normandie), a vu ses conditions de travail se dégrader : « Globalement, je dirais que ça a toujours été sur une pente descendante, mais que tout s'est accéléré avec Sarkozy. Depuis, c'est de pire en pire. On est usés », confie-t-il. À l'origine de cet épuisement, Vincent identifie plusieurs causes – les mêmes que soulevaient, respectivement en 2018 et en 2021, les rapports de l'OCDE et du Sénat : une rupture entre les décisions ministérielles et la réalité du terrain, des classes pleines à craquer (23 élèves en moyenne pour 14 dans le reste de l'Union Européenne), un pouvoir d'achat qui n'en finit pas de baisser (diminution de 15% à 20% en 20 ans selon les postes), une hausse exponentielle des démissions (taux de démissions annuelles passé de 0,08% à 0,2% en 8 ans)...

Néanmoins, pour Vincent, le plus difficile reste la dégradation des conditions de travail et de l'image des enseignant-es, qu'il estime en majeure partie due au démantèlement du service public – à des fins économiques – par le personnel politique : « Les suppressions de postes, l'augmentation du temps de travail sans que le salaire ne suive, les fermetures de classes, les réformes à tout va, les discours politiques qui nous décrivent comme des fainéants qui coûtent cher... Tout cela nuit au système éducatif et c'est les élèves qui en pâtissent, surtout ceux dont les parents n'ont pas les moyens d'aider. Et ça devient lourd aussi pour nous, la relation avec les parents se dégrade, les décisions du ministère sont absurdes... on fait des économies, c'est super, mais pourquoi ? », questionne-t-il avant d'ironiser : « heureusement que nous, on sait à quoi on sert ! » Le triste constat du professeur d'EPS semble partagé : selon le rapport sénatorial sur le budget 2022 de l'Éducation nationale, seuls 7% des enseignant-es

considèrent que leur métier est valorisé dans la société, contre 20% en moyenne dans le reste de l'Union Européenne.

Dans les filières professionnelles, ces problématiques sont l'éléphant dans la pièce ; et il prend de plus en plus de place. « Le lycée pro est en train d'être complètement démantelé », juge Jeanne, professeure d'anglais dans un lycée professionnel de Sarthe (Pays de la Loire). « Par exemple, il y a deux ans, la classe de GA [Gestion et Administration] a été fermée alors que qu'elle était très demandée et qu'on refusait des dizaines de candidatures chaque année... Maintenant, ceux qui auraient dû aller en GA sont forcés d'intégrer le lycée général. Plus ça va, plus on force les élèves qui voudraient faire un bac pro à aller en général, et on refuse que les élèves de général aillent en bac pro ». Au-delà du message profondément discriminatoire – qui s'oppose à la mission de service public de l'Éducation nationale – que peuvent renvoyer de telles décisions, les répercussions sur les élèves sont irrémédiables : décrochage scolaire, maintien des inégalités socio-économiques, travail de plus en plus difficile à exercer. « Je ne sais pas si je vais tenir », signale Jeanne.

### **Un temps de travail qui augmente pour un pouvoir d'achat en chute libre**

En France, les enseignant-es ont un temps de travail supérieur à la moyenne de l'Union Européenne, pour un salaire annuel inférieur de 10 000€. Ainsi, ils passeraient en moyenne 900 heures devant leurs élèves chaque année, tandis que leurs homologues allemand-es n'en effectuent « que » 691. Or, lorsqu'elle se cumule à d'autres obstacles (fermeture de classes, accumulation de réformes stériles...) et à des programmes très denses, cette surcharge de travail entrave le cœur même de la mission d'enseignement : « On n'a pas le temps ni les moyens d'aider correctement les élèves, donc de faire notre travail », explique Jeanne avant de préciser : « En tout, j'ai plus d'une centaine d'élèves dans des classes qui peuvent aller jusqu'à vingt-cinq, trente :

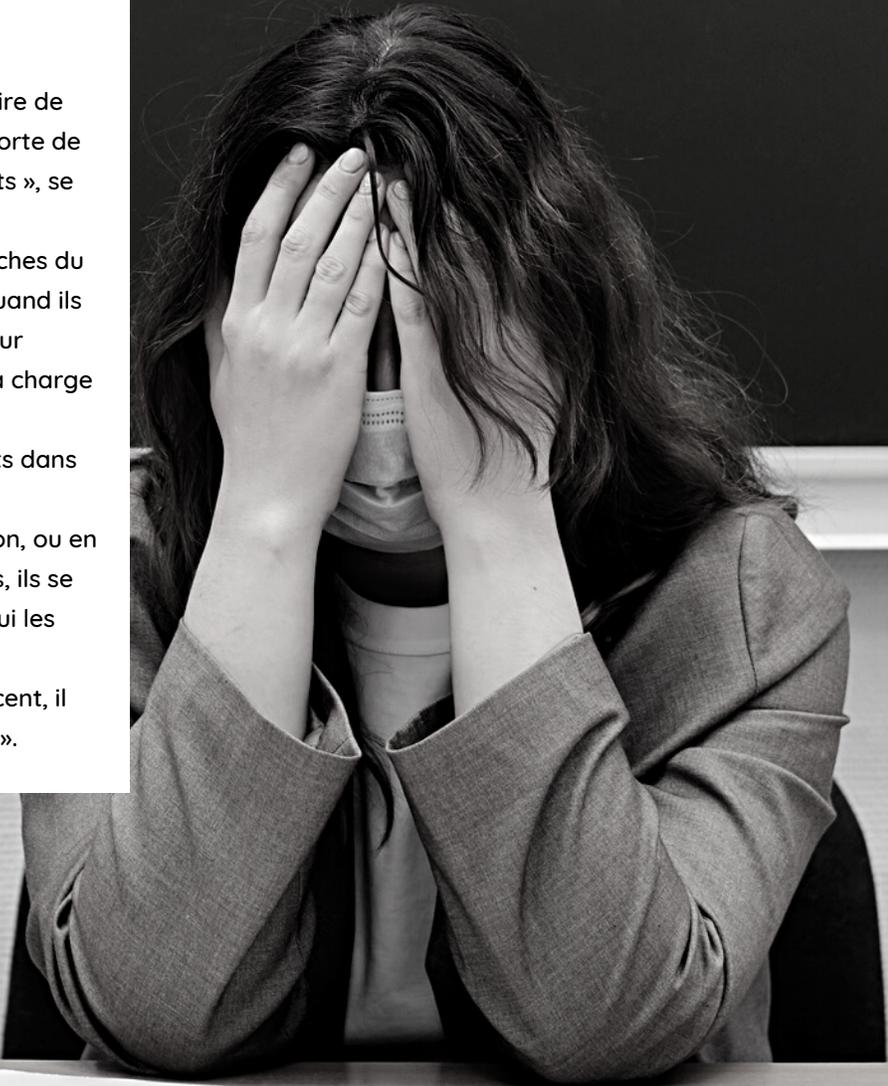
je ne peux pas faire de suivi individuel. » Une situation qui ne risque pas de s'améliorer : depuis 2019, les enseignant-es ne peuvent, par exemple, plus refuser de prendre une deuxième heure supplémentaire dans leur emploi du temps hebdomadaire. À l'époque, Jean-Michel Blanquer avait justifié cette décision par la compensation nécessaire des 2 600 postes supprimés en 2020, en parlant également d'aller « dans le sens du pouvoir d'achat ».

### **Réformes et burn-out**

Ainsi posé, le problème semble trop profond pour se régler à coups de réformes. Mais à défaut d'une approche globale – c'est-à-dire politique – du démantèlement du service public de l'éducation (dont la situation est, étrangement, tout à fait comparable à celle de l'hôpital), les réformes sont l'unique arme du gouvernement : or, elles ne parviennent qu'à épuiser davantage les enseignant-es. Pour la sociologue Françoise Lantheaume, co-autrice de *Durer dans le métier d'enseignant* (Academia-L'Harmattan, 2019), les sources de ce sentiment de trop-plein vis-à-vis des nouvelles réglementations peuvent facilement s'expliquer : « Dans les années 1980 par exemple, les bulletins officiels [qui donnent de nouvelles recommandations, à propos des notations ou des programmes par exemple] étaient assez brefs et peu réguliers », décrit-elle. « Ils sont aujourd'hui beaucoup plus longs et paraissent chaque semaine. Et pourtant, notre école a une position très moyenne dans les enquêtes PISA. Cela donne aux professeur-es le sentiment de subir des réformes finalement peu efficaces. ». En outre, l'hétérogénéité croissante des personnels de l'éducation nationale – qui s'explique à la fois par l'augmentation des contrats courts et la diversification des parcours de formation – freine la création de syndicats. « La syndicalisation a chuté en cinquante ans, et, avec elle, le sentiment de faire partie d'un corps. Dès lors, on garde souvent ses échecs pour soi », expose la sociologue. Une source d'angoisse que rapporte Sylvie, professeure de mathématiques

démissionnaire en 2018 : « Des cours qui se passent mal, on en a tous fait l'expérience, mais à la fin, je me sentais responsable de mes échecs, je n'avais plus les ficelles sur lesquelles tirer pour améliorer les choses. Plus ça allait, plus je me sentais impuissante face à des classes de plus en plus nombreuses et de plus en plus dures. » Pour elle, rien ne serait pire que de devenir une enseignante « aigrie », mise dans l'incapacité de répondre aux besoins des élèves. Cependant, si beaucoup d'enseignant-es n'excluent pas de changer de métier, le nombre de démissions reste relativement faible : « l'immense majorité se dit très attachée à ses missions et s'accroche », observe Françoise Lantheaume. Ainsi, « seul-es » 1 648 enseignant-es ont présenté leur démission pour l'année scolaire 2020-2021.

« Il y a quelques années, dans mon laboratoire de recherche, nous avons accompagné une cohorte de jeunes professeur-es des écoles à leurs débuts », se souvient la sociologue. « À la fin du premier trimestre, quasiment tous-tes se disaient proches du burn-out. Mais cela s'améliore par la suite, quand ils acceptent de moins se mettre la pression. Leur ressenti s'en trouve amélioré », décrit-elle. La charge de travail et les lourdes responsabilités qui incombent aux enseignant-es dès leurs débuts dans le métier s'apparente en quelque sorte à un « passage à travers le miroir » : de la vocation, ou en tout cas de l'idée d'un travail porteur de sens, ils se retrouvent brutalement face à un système qui les compresse, eux et leurs missions. Et pourtant, ils restent. Car comme le dit Vincent, il semblerait qu'ils sachent « à quoi ils servent. ».



**Lucas Dupuy**

# De l'importance de parler des procès du 13 novembre 2015

Les attentats du 13 novembre 2015, une série de fusillades perpétrées par trois commandos ont fait 131 morts. Le 8 septembre 2021, ce sont les procès du terroriste mais aussi des personnes liées à ces événements qui se sont ouverts. Le traitement médiatique n'est ici pas seulement attendu, il est nécessaire.



## Retour sur une nuit sombre

Les attentats terroristes commis le soir du 13 novembre 2015 à Paris ont fait 131 morts et plus de 400 blessé.es, ce qui en fait l'événement terroriste le plus meurtrier de l'histoire commis sur le sol français. Depuis le 8 septembre et pour une durée de 9 mois au moins, le procès du Bataclan, du Stade de France et des terrasses des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements s'est ouvert à la cour d'Appel de Paris sur l'île de la Cité. Le parquet national antiterroriste a requis le procès contre vingt personnes suspectées d'être impliquées pour des faits de meurtres, tentatives de meurtres et séquestration, en bande organisée et en relation avec une entreprise terroriste. Les commémorations et processions commencées après les faits ont pris un tournant en 2021. À mesure que la date de commencement approchait, le traitement médiatique des attentats se concentrait sur le déroulement potentiel et les intrigues du procès,

« Un dispositif unique pour un procès historique », titre *Libération* le 01/09/2021.

## Un dispositif exceptionnel

Pensée pour se conformer à la fois aux mesures sanitaires, aux mesures de sécurité et pour répondre adéquatement aux besoins des journalistes, des employés et du public, la salle d'audience a été spécialement conçue à l'intérieur de la salle des petits pas de l'historique palais de justice de Paris. Longue de 45 mètres et large de 15 mètres, elle va accueillir jusqu'à 500 personnes pendant toute la durée du procès. Elle est complètement démontable et amovible afin de ne rien abîmer du bâti existant.

« Attentats du 13 novembre 2015 : les coulisses d'un procès hors norme en photos, titre *Les Echos Week-End* le 03/09/2021.

## La nécessité de se rappeler

Du fait de son caractère unique tant au niveau symbolique (les lieux choisis), quantitatif (le nombre de morts et blessé.es ainsi que la masse indénombrable de personnes affectées) qu'historique (les attentats les plus meurtriers de l'histoire française), la couverture médiatique du procès est très importante et les journaux de tous les horizons géographiques et politiques en parlent régulièrement. Il faut rendre compte d'une souffrance qui nous impacte en tant que français et françaises.

« Attentats du 13 novembre 2015 à Paris : la douleur à perpétuité », titre *Corse Matin* le 23/10/2021.

Le fait de raconter les attentats et les procès associés est un exercice d'autant plus important qu'il est difficile,

« 13-Novembre : Que dire ? Qu'écrire ?  
Que montrer ? », titre *Le Monde* le 02/11/2021.

Mais il reste avant tout un devoir de mémoire pour tous.tes les Français.ses présent.es et à venir.

« 13-Novembre : une nouvelle façon d'explorer la mémoire », titre *Le Figaro* le 22/11/2021.

## Le besoin d'écrire pour guérir

Ces procès sont ouverts au public, diffusés en direct dans des salles adjacentes et sur inscription préalable. Ils ont le devoir de partager toutes les informations car il faut décortiquer chaque étapes, chaque aspect et chaque personne impliquée. Les interrogatoires de personnalité des accusés se sont terminés Le 5 novembre, 40 jours d'audience pour reconstituer l'enfance, l'adolescence, la vie de famille et le parcours scolaire.

« Procès du 13-Novembre : enfance épanouie, chemin cabossé, les accusés ont déroulé le fil de leur vie », titre *Ouest-France* le 05/11/2021.

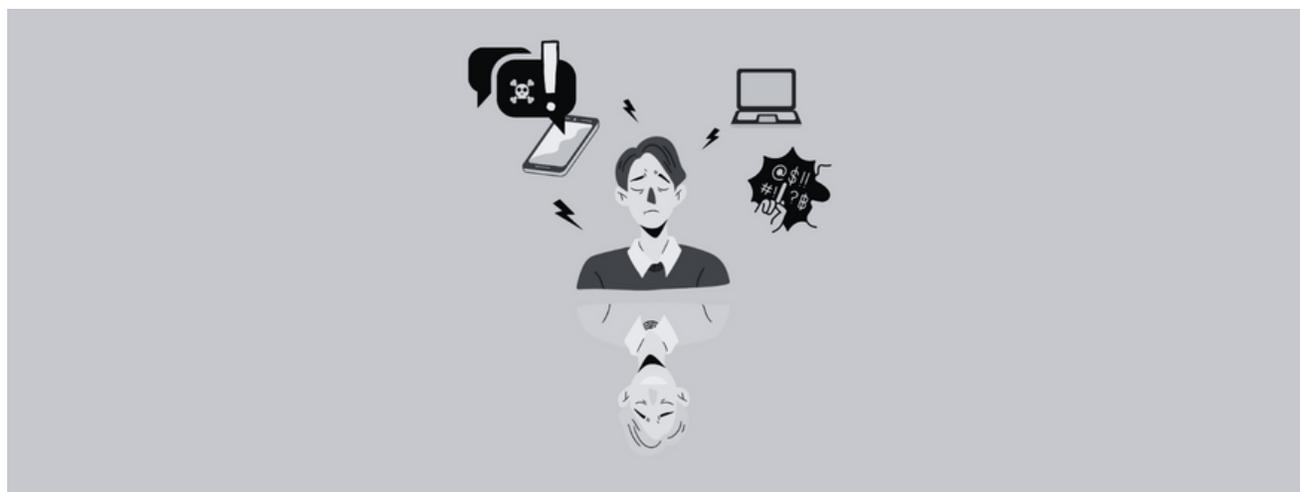
Pour cette première étape, les vingt accusés se sont succédé à la barre du tribunal. Beaucoup sont restés silencieux, mais malgré cela, il fallait mettre des mots sur chaque personne et des images (les croquis réguliers des dessinateurs dans la salle) pour dresser un portrait compréhensible, ou du moins détaillé, des accusés. De là, on a pu lire de nombreux qualificatifs, *Libération* parlait de « kamikaze » le 08/12/2021. *L'Obs* cite un témoin qui utilise le mot « barbare » le 13/01/2022. Les mots les plus marquants ne sont pourtant parfois pas les qualificatifs qui caractérisent directement les terroristes, *Le Point*, pour son article du 31/09/2021, a choisi : « Salah Abdeslam, histoire d'une déshumanisation ? ». Les procès des attentats du 13 novembre 2015 sont un combat à la fois pour la mémoire, pour la vérité et pour le deuil. Ils sont nécessaires tant au niveau national (collectif) qu'au niveau personnel (individuel). Les journalistes sont donc investis de l'importante mission de raconter ce qui s'est passé et ce qui se passera dans les mois qui viennent.

« Journaliste au procès du 13 Novembre, les plumes face aux plaies », *Libération*, 29/10/2021.

**Annaël Renard**

# Cyber-harcèlement : qu'est-ce que c'est ?

En France, les témoignages en matière de violence en ligne se multiplient. Si le nombre de victimes reste pour l'heure difficile à appréhender, l'ampleur de la haine dans le cyberspace demeure bien réel. Entre témoignages et recours en justice, retour sur cette intimidation anonymisée à laquelle la juridiction et le gouvernement tentent de faire face.



La cyber-violence naît avec les débuts d'internet et s'accroît inexorablement depuis la naissance des réseaux sociaux en 1997. Désormais, de multiples formes de cyber-harcèlement sont dénoncées et reconnues. « Flaming », « revenge porn », « happy slapping », menaces et insultes deviennent le quotidien des victimes et notamment de jeunes adolescent.es, mais pas seulement.

## Un phénomène préoccupant qui touche des femmes et des hommes

Les violences à caractère sexiste et sexuel notamment, ne sont que trop répandues sur la toile, s'exerçant avec une banalité déconcertante dans ce lieu qui reste un espace public : internet. De nombreuses personnalités subissent le lourd

tribut de ces violences anonymisées. C'est le cas de la chanteuse et influenceuse Sindyoff, de son vrai nom Sindy Michelle Claudia Auvity, victime depuis deux ans des méfaits du cyberspace. Désormais porte-parole de la lutte contre les violences faites aux femmes, la jeune influenceuse relatait il y a quelques semaines les menaces reçues sur ses réseaux sociaux. Les « dick pics » s'envoient en un claquement de doigt et s'accumulent dans son téléphone personnel, au même titre que les sextos non désirés et les menaces verbales d'une violence extrême : « Au delà de me faire insulter sur internet, tous les jours où on me dit je vais te mettre dans un coffre, je vais te violer [...] ils sont rentrés dans mon domicile pendant que je dormais pour me voler mon téléphone et mon ordinateur et me gazer pendant mon sommeil ». Depuis, la vidéaste s'engage

encore davantage contre la normalisation de la violence et notamment celle qui s'exerce à l'égard des femmes. Il s'agit pour elle de lutter contre ces arguments qui n'en sont pas. « Il n'y a rien qui justifie que je vive ce quotidien-là, ni moi ni aucune femme [ni personne]. Il n'y a rien qui justifie qu'on harcèle quelqu'un ». Si le cyber-harcèlement à l'égard des femmes constitue ainsi un pan du prisme, les détracteurs s'approprient d'autres parts de l'humain pour justifier l'intimidation.

Comme près de 20% des jeunes en France, Hugo fait partie malgré lui de ces adolescents qu'internet n'a pas épargnés.

En 2018, lors d'une interview pour TF1, le jeune homme alors âgé de 16 ans, témoigne de la violence homophobe dont il a été victime pendant près de 8 mois, dans ce lycée catholique qu'il fréquentait. Son orientation sexuelle a en effet été prise à partie par certains de ses camarades, dont les questions indiscrettes concernant sa sexualité ont rapidement laissé place à des remarques malsaines et violentes : « Ils avaient créé un groupe de la classe sur Snapchat, sur lequel ils s'amusaient à me rabaisser : Tu sais que dans ma religion les gays on les tue ».

Wissale Achargui, membre du collectif Féministes contre le cyberharcèlement rappelait en 2017 : « [Quand on parle de cyberintimidation] on a souvent l'image - parce que c'est celle qui est normalement véhiculée dans les médias et ailleurs - d'événements sensationnels, de quelque chose d'unique, qui sort de l'ordinaire. [...] ce qu'on oublie de dire, c'est que ce n'est pas que ça. Le cyberharcèlement, c'est aussi un phénomène redondant, systémique, qui vise quotidiennement les femmes, les personnes racisées ou LGBT. »

**« On t'oubliera pas le jour venu, c'est la corde qui t'attend Jérôme Marty »**

En cette période de crise sanitaire, le corps médical ne se trouve pas en reste, ce que démontrait, Jérôme Marty, médecin et président du Syndicat de Médecins Généralistes et Spécialistes français

(UFLMS) il y a quelques semaines. Avec l'accélération de l'obligation vaccinale et la prise de position pour la vaccination, lui et d'autres confrères et consœurs, se trouvent la cible de nombreuses insultes et menaces sur les réseaux sociaux.

« On t'oubliera pas le jour venu, c'est la corde qui t'attend Jérôme Marty » ; « Une balle dans la tête, espèce de sale merde que tu es », ne sont que quelques exemples des messages venus parer son quotidien de fête.

Cette violence répétée et extrême a d'ailleurs conduit ce professionnel de santé à faire appel aux services d'un garde du corps, craignant pour sa vie, face au déferlement de certains anti-vaccins.

### **Un homicide des temps modernes ?**

Les témoignages de victimes s'accumulent et la même rengaine sur les lèvres : jusqu'à quand ? « Il faut attendre de mourir pour que quelque chose soit fait ? » déclarait la youtubeuse Sanaa El Mahalli, dans une vidéo datant de 2017. La jeune femme y relate l'enfer qu'elle et ses proches ont vécu pendant 1 an, entre diffamation, déversement de haine et création de comptes Instagram avec pour seul mot d'ordre l'exécration : « [Elles publiaient des photomontages avec le visage] de ma sœur sur des corps de prostituées avec des tarifs à côté, des photos de mes potes sur des corps de chiens avec moi derrière, ma photo sur un corps de terroriste, on a mis ma tête sur un corps d'un membre de Daesh ». Si les faits relatés par la jeune femme ne sont que trop abjectes et glaçants, celle-ci, grâce à de multiples recours en justice, a finalement pu mettre un terme à ce calvaire. « J'ai trouvé les coordonnées des deux comptes qui continuaient d'exister. Dès lors qu'un huissier est passé chez elles, car c'était deux nanas, les comptes ont sauté. Il n'y a plus eu de comptes anti Sananas car elles se sont dites putain elle m'a trouvée ».

En revanche, pour certaines victimes l'histoire est autre. Ce que démontre le décès de la youtubeuse et mère de famille Maëva Frossard, dont le suicide a été annoncé en décembre dernier, devenue la proie depuis deux ans d'un harcèlement massif sur les

réseaux sociaux.

Pour Maître Giuranna, avocat de la jeune femme, la cyber-intimidation « s'apparente à un homicide des temps modernes. Vous pouvez tuer quelqu'un.e avec quelques paroles, des fausses informations et du harcèlement. Il faut absolument que les pouvoirs publics réagissent, durcissent les législations, donnent les moyens aux services d'enquêteur.ices d'identifier les harceleur.euses qui sont des lâches, écrivent derrière leur écran et se sentent tout.e puissant.es, il faut que la peur change de camp ».

Ce phénomène pose la question de l'anonymisation de la parole sur internet. Est-il possible de garantir ce droit, quand celui qui en jouit s'en sert pour construire de la haine et nuire psychologiquement à autrui ?

Face à l'accroissement de la violence qui s'exprime de part en part de l'hexagone mais aussi du monde, que proposent les pouvoirs publics pour enrayer ce fléau ? Quelle aide judiciaire est apportée aux victimes ?



**Siramoussa Kaloga**

## **Cyber-harcèlement : que dit la loi ?**



### **Un délit à l'ère du numérique, judiciairement mal géré**

Bien qu'une loi régissant le cyber-harcèlement soit entrée en vigueur dans le Code Pénal en 2014, les condamnations sont quasi-inexistantes. Ce délit est pourtant de plus en plus fréquent. Selon le ministère de l'Intérieur, en 2016 on comptabilisait 235 plaintes pour cyber-harcèlement, 414 en 2017 et 497 en 2018. Mais combien mènent à une condamnation ? Entre 2014 et 2017, seulement 18 ont été prononcées (une seule en 2014, cinq en 2015, sept en 2016 et cinq en 2017). Et de 2014 à 2019 il n'y a eu au total que 20 condamnations pour revenge porn. Jusqu'à maintenant, les réponses au cyber-harcèlement restent encore très floues car le ministère de la Justice n'a pas publié de chiffres exacts, ni même comptabilisé les affaires classées sans suite.

Pour tenter d'améliorer l'appareillage législatif, la loi s'est durcie en août 2018 : pour être accusé.e et condamné.e de cyber-harcèlement il ne faut plus forcément avoir agi de manière réitérée. Le

président de la République, Emmanuel Macron, s'était lui-même réjoui du durcissement de cette loi. Mais bien souvent, les victimes font face au « défaut de crédit » selon Me Tewfik Bouzenoune, avocat de victimes de cyber-harcèlement, lors d'une interview pour le journal La Croix. Il ajoute que celles-ci doivent « se justifier de ne pas être paranoïaques ». Pour lui, si ces plaintes ne sont pas assez prises au sérieux, c'est à cause du manque de personnels, qui ne sont, en outre, pas formés à ces problématiques dans les services de police et de gendarmerie et qui refusent abusivement les plaintes ou les classent directement sans suite. Les victimes, peu entendues, peuvent demander le retrait des contenus qui leurs nuisent auprès d'intermédiaires (tels que des responsables de forums, des hébergeurs de vidéos ou de réseaux sociaux). Mais n'étant pas une plainte officielle, cette démarche n'aboutit que rarement au retrait des contenus. De plus, les conditions de retrait dépendent des critères des plateformes et non des lois françaises, ce qui aide encore moins les victimes.

## Les solutions du gouvernement : prévenir pour protéger

Le système a du mal à gérer le fléau du cyber-harcèlement, notamment scolaire. C'est pourquoi des mesures sont mises en place par le gouvernement, pour une meilleure prise en compte judiciaire et une reconnaissance des victimes face aux cyber-harceleurs.euses, toujours plus nombreux.ses.

Le 18 novembre 2021, à l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement scolaire, Emmanuel Macron déclarait que « parce que les élèves harcelé.es sont souvent isolé.es, bâillonné.es par la peur et leurs détracteurs.rices, nous devons leur faciliter le signalement de ceux dont iels sont victimes », et ce notamment par le biais de dépôts de captures d'écrans afin d'accélérer le traitement des signalements. Ce jour, il annonçait également le lancement de l'application « 3018, dont la sortie est prévue pour février 2022. Cette solution s'ajoute au numéro gratuit déjà existant, qui sert à dénoncer et prévenir le cyber-harcèlement. »

Parmi les solutions proposées, l'idée est aussi de sensibiliser les élèves à l'usage du numérique et des réseaux sociaux à l'école, et ce dès la classe de 6e. Pour ce faire, des sessions obligatoires de sensibilisation menant à l'obtention de certifications seront mises en place à la rentrée prochaine. Le président de la République estime que les jeunes doivent être accompagné.es, écouté.es et suivi.es. C'est pourquoi des personnels professionnels et qualifiés seront déployés dans les lieux physiques d'accueil pour jeunes (espaces jeunes, maisons de quartiers, etc.) pour de meilleures prises en charge.

Selon l'étude réalisée par l'association e-Enfance (qui gère le numéro 3018) et par la Caisse d'Épargne en Mai 2021, 75 % des parents interrogés s'inquiètent que leurs enfants soient victimes de cyber-harcèlement et 83 % reconnaissent ne pas savoir exactement ce que leurs enfants font sur Internet ou les réseaux sociaux. Emmanuel Macron annonçait

donc le renforcement des lois sur le contrôle parental afin de les accompagner au mieux dans cette lutte contre le cyber-harcèlement. La mission serait d'appliquer ce contrôle par défaut sur tout outil numérique susceptible d'être utilisé par le jeune, c'est-à-dire directement là où s'opère cette forme de violence particulière.

De plus, lors du Forum de Paris sur la Paix le 11 novembre 2021, avec la collaboration de l'association Unicef, le chef de l'État lançait un appel à l'action « Défendre les droits de l'enfant dans l'environnement numérique ». Cette initiative, rejointe par plusieurs états, associations et organisations gouvernementales, vise à reconnaître politiquement et juridiquement les droits de l'enfant en ligne.

Pour faire face au fléau du cyber-harcèlement scolaire, la solution choisie est celle de la prévention, qui doit commencer dès le plus jeune âge. Depuis 2004, tous les 8 Février se tient le « Safer Internet Day » : c'est une journée internationale (déployée dans 150 pays) qui vise à sensibiliser les jeunes, les familles et les membres de la communauté éducative aux usages du numériques pour une utilisation d'internet plus sûre.

**Cassandra Martins**

# Le sexisme dans le monde de l'art

L'éveil de la pensée féministe interroge aussi les inégalités dans le milieu artistique et culturel. De l'éducation artistique genrée aux inégalités et stigmatisations du marché de l'art, les artistes de genre féminin font face à de nombreuses discriminations dans ce secteur.

Avec l'expansion d'une pensée féministe et la lutte croissante pour l'égalité des sexes, il est devenu courant d'entendre parler du fait que les discriminations de genre existent dans la sphère professionnelle, au profit, vraiment très (trop) souvent, des hommes. On entend par exemple parler de harcèlement, de sexisme, d'inégalités salariales... Mais l'on parle finalement assez peu de ces disparités dans le secteur artistique et culturel. Pourtant, ce secteur n'est pas exempt de son lot de discriminations.

## Une éducation artistique genrée

Si les femmes ont aujourd'hui accès à la même éducation artistique que les hommes, cela n'a pas toujours été le cas. Ce n'est que très récemment qu'une certaine égalité dans l'enseignement artistique s'est développée. Par exemple, jusqu'au XIXe siècle, les femmes n'avaient pas le droit de dessiner des nus pendant leurs cours d'art et c'est seulement à partir de 1897 que l'École Nationale des Beaux-Arts de France est devenue mixte. De plus, on a longtemps attribué (et on attribue encore aujourd'hui) des caractéristiques liées au genre, qui devraient se refléter dans leurs œuvres. Ainsi, selon un argument biologique, les femmes devraient être sensibles, douces, gracieuses ou élégantes.

Ces stéréotypes de genre se retranscrivent dans la perception que l'on a de la création. Ainsi, on attend plus souvent d'une femme qu'elle aborde dans son art des thématiques autobiographiques, liées au cœur et à l'émotion, et peignent des sujets portant sur l'intime, la maternité, ou l'identité.



*Madame Vigée-Le Brun et sa fille, Jeanne-Lucie, dite Julie d'Elisabeth Vigée-Le Brun*

L'œuvre d'Elisabeth Vigée-Le Brun, peintresse officielle de la reine Marie-Antoinette et artiste très reconnue de son époque, illustre cette construction sociale. Dans de nombreux autoportraits, l'artiste se représente enlaçant sa fille. Elle ne se dévoile alors ni en tant qu'artiste, ni en tant qu'individu à part entière, mais bien en tant que mère.

Alors qu'elle se refuse le statut d'artiste dans son autoportrait, elle représente pourtant Hubert Robert, un peintre de l'époque, dans l'œuvre ci-dessous. On le voit avec pinceaux et palette à la main, le regard hors-cadre, fougueux et inspiré, tourné vers un avenir qui semble radieux.



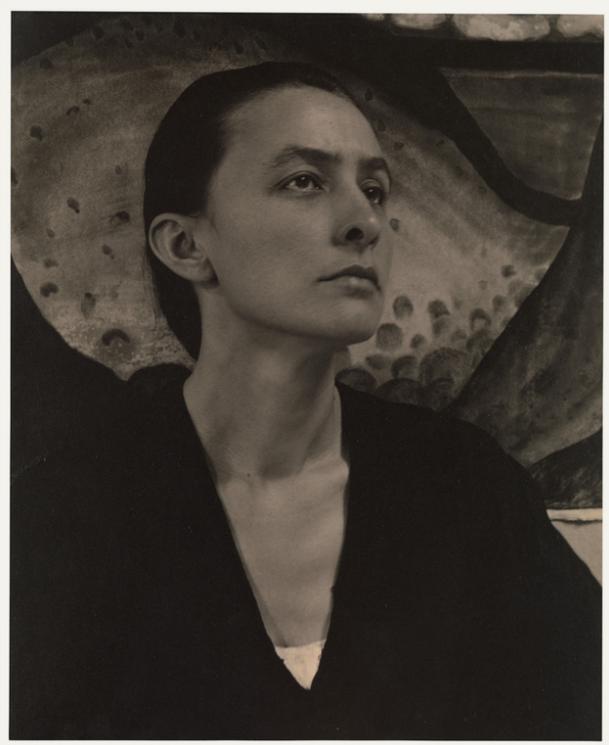
*Hubert Robert, peintre d'Elizabeth Vigée-Le Brun*

### La structuration du marché de l'art

Les inégalités structurent également le marché de l'art. En effet, les femmes représentent 60% des promotions étudiantes dans les établissements d'enseignement supérieur artistique (théâtre, musique, danse), 65% pour les écoles de cinéma, 80% pour les principales écoles de formation au patrimoine. Mais selon Anne Grumet, membre du Haut Conseil à l'Égalité, cette large majorité ne se retrouve pas après les études. Les diplômées sont « victimes d'un plafond de verre car elles n'accèdent pas aux fonctions de direction ». Et ces inégalités sont aussi présentes dans les salaires : « Les femmes sont aussi moins bien payées que les hommes, il y a aujourd'hui un écart de salaire de 27%.

Dans le domaine du cinéma, le salaire d'une cinéaste est inférieur de 42% à celui de ses homologues masculins », ajoute Anne Grumet.

D'autre part, on sait aujourd'hui que seulement 13,5% des artistes vivant.es qui sont représenté.es par des galeries en Europe et en Amérique du Nord sont des femmes, que la collection du musée d'Orsay ne compte que 7% d'artistes de genre féminin et seulement 0,8% pour la National Gallery de Londres. Force est de constater que le monde de l'art est sexiste... Le mot est posé.



*Georgia O'Keeffe – par Alfred Stieglitz*

Dernier point, et non des moindres : la valeur de l'art varie, elle aussi, en fonction du genre. Ainsi, l'œuvre d'art la plus chère vendue par une artiste de genre féminin est un tableau de Georgia O'Keeffe ayant coûté 44,4 millions de dollars, contre 450 millions de dollars pour une œuvre de Léonard de Vinci... qui n'est d'ailleurs peut-être même pas de lui.

## L'artiste-femme

Ces dernières années, de nombreux musées tentent de donner le change en proposant plus d'expositions consacrées aux « artistes-femmes ». En France, la dernière en date est celle ayant exposée Georgia O'Keeffe, artiste américaine décédée en 1986, au Centre Pompidou. Cependant, pourquoi parler « d'artiste-femme », quand on ne parle pas « d'artiste-homme » mais seulement « d'artiste » ? Pourquoi les femmes n'auraient-elles pas le droit au simple statut « d'artiste » et pourquoi faut-il toujours les replacer dans leur condition de femme ?

Même si elles cherchent à faire sortir des œuvres de l'ombre, les institutions muséales qui exposent des « artistes-femmes » les stigmatisent aussi. En leur donnant une dénomination spécifique liée à leur genre, les expositions « d'artistes-femmes » ne se concentrent pas sur le contexte social, culturel, politique et économique de la création mais seulement sur la vie intime de l'artiste : qui était son mari ? A-t-elle eu des enfants ? Avec qui a-t-elle appris à peindre ? etc. Les critiques de l'œuvre de Georgia O'Keeffe se sont par exemple largement penché.es sur sa relation avec l'artiste et galeriste Alfred Stieglitz ou sa « sensibilité féminine ». Finalement, rares sont celle.ux qui ont commenté l'influence du modernisme architectural new-yorkais sur son œuvre.

Pour pallier ce clivage entre le masculin et le féminin, les musées auraient tout à gagner à exposer au grand public les œuvres d'artistes de genre féminin dans les expositions permanentes. Cependant, tant que nos sociétés seront sous le joug d'un patriarcat omniprésent, il semble impossible de totalement changer les choses. En effet, les inégalités se creusent dès les prémises de l'éducation artistique, et même, dès la naissance de l'enfant. Si l'on voulait rester optimiste, on dirait alors que les choses bougent, petit à petit. Que tout cela prend certes du temps, qu'il reste certes beaucoup à faire, mais que l'éveil est proche.



# Les violences sexistes et sexuelles

### Compter les violences

- 1 viol toutes les 8 minutes
- En France, sans compter les viols sur mineur-es (Enquête Virage, 2020).
- 1% des procès pour viol mènent à une condamnation
- En France, on estime que 10% des victimes seulement porteraient plainte suite à un viol. En outre, 74% des plaintes sont classées sans suite (Ipsos, 2019).
- 6,7 millions de français-es ont subi l'inceste, dont 78% de femmes
- Et dans 97% des cas, l'incesteur est un homme (Enquête Virage, 2020).
- Dans 91% des cas, le violeur est un proche de la victime
- Pour 1 femme sur 6, l'entrée dans la sexualité se fait par un rapport non consenti. Pour 36% des répondantes, ce rapport a eu lieu avant leurs 15 ans (Enquête Nous Toutes, 2020).
- 42% des français-es pensent que si la victime a eu une attitude jugée provocante en public, la responsabilité du violeur est atténuée
- Dans les mêmes lignes, 32% des français-es pensent « qu'à l'origine d'un viol, il y a souvent un malentendu » (Ipsos, 2019).
- 17% des français-es pensent encore que quand une femme dit non, elle veut en fait dire oui 18% des français-es continuent de penser que lors d'une relation sexuelle, les femmes prennent plaisir à être forcées (Ipsos, 2019).

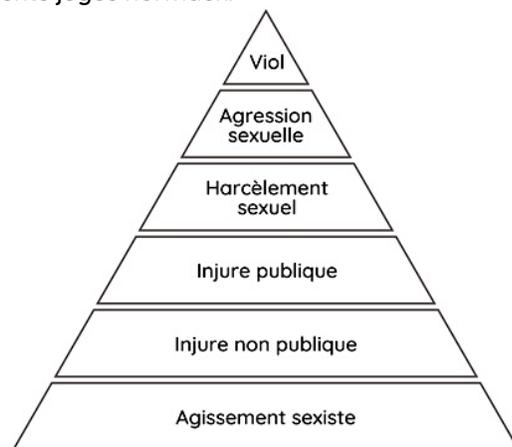
### Qu'est-ce que la « Culture du viol » ?

Mise en lumière par les mouvements féministes dès le début des années 1970, la notion de « culture du viol » renvoie à la manière dont le viol, les victimes de viol et les violeurs sont représenté-es dans l'imaginaire collectif d'une société donnée.

Selon la journaliste Valérie Rey Robert, autrice du livre *Une culture du viol à la française* (éditions Libertalia, 2020), la culture du viol se définit alors par l'adhésion aux stéréotypes qui entourent ces trois items : « on parle de "culture" car ces idées reçues imprègnent la société, se transmettent de génération en génération et évoluent au fil du temps », écrit-elle.

À titre d'exemple, une enquête Ipsos publiée 2019 révèle que plus d'un-e français-e sur deux considère que le risque de viol est plus élevé dans l'espace public, alors que 90% des viols sont commis par des proches de la victime. « Le violeur, ce n'est pas l'autre : il fait partie des nôtres », résume Éric Fassin au micro de France Culture, le 12 septembre 2017. De la même manière, plus d'un tiers des français-es estiment que les viols sont principalement perpétrés sur des personnes majeures, alors que plus de la moitié des victimes déclarent avoir subi les premières violences sexuelles avant 11 ans, et 81% avant 18 ans.

Autrement dit, la notion de culture du viol permet de contrer les mythes qui entravent la lutte contre les violences sexuelles en sensibilisant sur leur récurrence et leurs formes réelles, tout en effectuant un recadrage : le viol n'est pas une problématique individuelle (pathologique et isolée), mais culturelle, c'est-à-dire permise par un continuum de comportements jugés normaux.



**Zélie Dallemagne**

# L'écriture inclusive : un sujet politique ?

Trois lettres, pour un pronom non-genré, voilà les responsables d'une polémique récente qui relance le débat autour de l'écriture inclusive. Au mois de novembre dernier, l'ajout du pronom « iel » dans l'édition en ligne du Robert a créé un tollé médiatique et de vives réactions de la part de la classe politique.



Apparue dans les années 1980, l'écriture inclusive est impulsée par les mouvements féministes. Une commission des noms de métiers et de fonctions est créée en 1984 sous la présidence de Benoite Groult. Le 11 mars 1986, le travail de cette commission aboutit à une circulaire qui projette d'imposer la féminisation des noms de métiers, de fonctions, de titres et des grades dans les documents de l'administration. Une première polémique éclate au sein de l'Académie française qui se positionne fermement contre ces évolutions. Appelée aussi langage épïcène, rédaction épïcène, rédaction non-sexiste, parité linguistique, langage neutre, langage ouvert, langage non sexiste ou dégenré, l'écriture inclusive désigne un ensemble de règles et de pratiques qui cherchent à éviter les discriminations sexistes dans l'écriture et le langage. Elle répond ainsi au double objectif de ne plus invisibiliser les formes féminines et de neutraliser la binarité de genre.

En français, l'écriture inclusive existe sous deux formes : la pratique du double genrage, où l'on retrouve le masculin et le féminin dans la même phrase « citoyens et citoyennes » ou l'usage du point médian « citoyen·ne·s ».

La bataille contre cette évolution linguistique a été initiée par le député LREM François Jolivet et le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer qui dénoncent conjointement « un stigmate de l'affirmation de la culture woke ». En réponse à cette contestation, le directeur général des éditions Le Robert, Charles Bimbenet explique que le rôle du dictionnaire est de « définir les mots qui disent le

monde » dans le but « d'aider à mieux le comprendre ». Le Robert considère le dictionnaire comme un ressource pour les francophones quand Jean-Michel Blanquer évoque une « inventivité ». Ce dernier a défendu sur Twitter l'idée selon laquelle « l'écriture inclusive n'est pas l'avenir de la langue française » ce qui est à mettre en perspective car il apparaît de manière logique que l'avenir d'une langue réside

dans son usage. Au sein du gouvernement, Élisabeth Moreno, ministre chargée de l'égalité hommes-femmes valide l'usage de ce pronom si certaines personnes témoignent la nécessité de l'employer. Il apparaît assez lisible que les différentes prises de position résument des positionnements politiques plus larges dès lors que les membres de la classe politique montent au crédo comme ici. Afin de comprendre les enjeux d'un tel débat il est essentiel de considérer la période de structuration académique de la langue française.

### Comprendre le caractère politique de l'écriture inclusive par son histoire

Le français tire sa source du latin qui possède trois genres : le masculin, le féminin et le neutre. Au Moyen-Âge, encore, nombre de textes font état du double usage du masculin et du féminin. Cela s'explique par le fait que la langue française n'avait pas encore été fixée par une institution encadrante. Pour unifier un territoire en pleine expansion, la royauté décide d'homogénéiser de langue : d'abord, avec la fameuse ordonnance de Villers-Côtteret en 1539 qui donne la primauté au français dans tous les documents administratifs et en fait la langue officielle et, ensuite avec la création de l'Académie française qui intervient en 1635. L'ascendant du masculin sur le féminin comme genre neutre peine à s'affirmer dans l'usage oral et prend le dessus pour des raisons politiques. Prenons l'exemple de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le terme au masculin a été retenu pour des raisons profondément sexistes. L'Assemblée nationale de l'époque a considéré que malgré le rôle déterminant des femmes pendant la Révolution française, celles-ci n'étaient pas les égales à cause d'un prétendu manque d'intelligence. Il est, face à cela, compliqué de défendre la position d'un masculin neutre qui aurait toujours existé sans aucune volonté politique et/ou sexiste. À la fin du XIXe siècle, de nombreuses moqueries et dénigrements sont énoncés à l'égard de la féminisation des noms de professions. Cela coïncide parfaitement avec l'accession des femmes aux études universitaires et donc, par extension, à

des professions prestigieuses. La langue et ses évolutions rencontrent frontalement à ce moment-là, les idéaux politiques d'hommes soucieux de ne pas perdre leur place dans les lieux de pouvoir.

### La polémique relancée

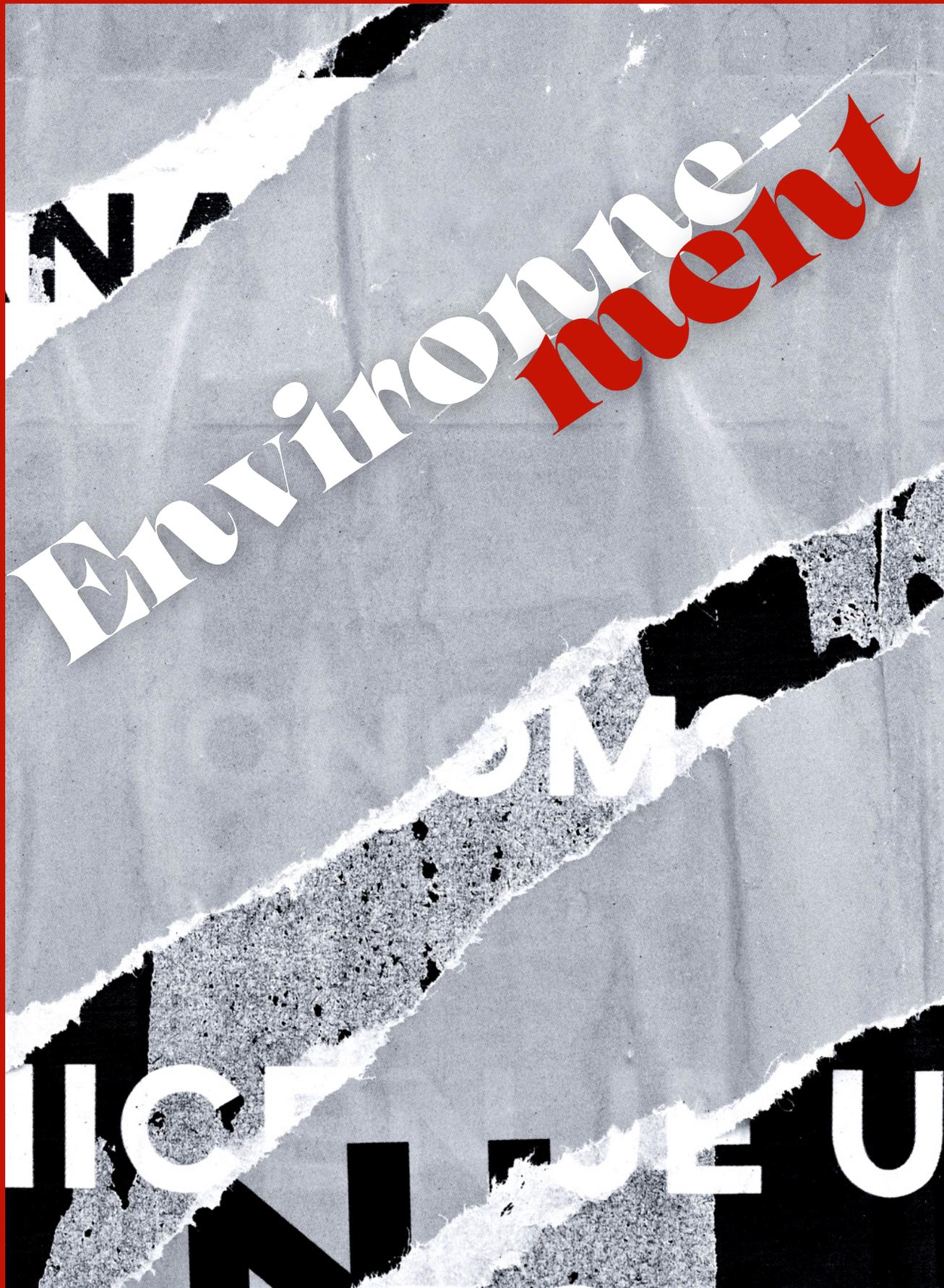
Deux controverses ont remis l'écriture inclusive au centre de l'agenda médiatique français en 2017. D'abord, un article du Figaro en dénonce l'utilisation dans un manuel scolaire de chez Hachette. Il titre son article en parlant d'un : « manuel scolaire à la sauce féministe ». La maison d'édition se défend en se justifiant d'avoir suivi les recommandations du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette polémique met en exergue le combat politique qui fait rage en matière d'écriture inclusive. En novembre 2021, l'apparition du terme « woke » pour désigner le fait d'être conscient des injustices subies par certains groupes sociaux réaffirme la dimension politique du positionnement vis-à-vis de l'écriture inclusive. Face à ce manuel on observe une levée de bouclier, notamment de la part du mouvement de la Manif pour tous, qui dénoncent une destruction de la langue de la part de « pédagogos » qui tentent « des expériences sur nos enfants ». Ils affirment que « nos enfants ne sont pas des cobayes ! ». Le débat est ensuite relancé par un manifeste signé par 314 enseignant.e.s qui déclarent sur slate.fr: « Nous n'enseignerons plus que le masculin l'emporte sur le féminin ». Les signataires participent activement à le diffuser en apparaissant dans les médias.

Ces controverses éclatent après 10 ans de légitimation institutionnelle des combats féministes et LGBTQI, dans le sillage du mouvement #MeToo et des mobilisations féministes planétaires de 2015. Les fervents défenseurs du patriarcat paniquent et le font savoir. Ainsi, les prises de position contre l'écriture inclusive recourent largement les positionnements politiques anti-progressistes qui affirment leurs idées contre « les dangers du wokisme ». Depuis quelques années Jean-Michel Blanquer, en a d'ailleurs fait sa bataille personnelle

et dénonce fréquemment les possibles dérives assimilées au wokisme. Mais comment l'écriture inclusive est-elle devenue un sujet politique en soi ?

### Un combat politique

Sur le site du ministère de l'Éducation nationale, une tribune rédigée par Hélène Carrère d'Encausse tente de déporter le débat pour démontrer le manque d'impact de l'écriture inclusive dans les luttes féministes. Elle juge que les combats contre les violences conjugales, les disparités salariales ou encore les phénomènes de harcèlement sont plus importants pour défendre une société d'égalité en matière de genre. Ces affirmations peuvent être contestées. Ainsi, si la langue elle-même apprend aux enfants que le masculin l'emporte sans aucune négociation possible, sur le féminin, il n'est pas surprenant d'évoluer ensuite dans une société complice de ce type de violences, disparités et phénomènes. Cette affirmation structure un imaginaire social plus global, qui témoigne d'une faveur accordée à l'idée d'une domination des hommes sur les femmes. Dans ce positionnement toujours, elle condamne fermement les défenseurs de l'écriture inclusive qui, selon elle, « violentent les rythmes d'évolution du langage selon une injonction brutale, arbitraire et non concertée ». La violence de cette réaction témoigne d'un positionnement qui dénonce une évolution de la langue par l'usage, ce qui est par définition un non-sens. Le gouvernement adopte aussi une position pernicieuse. Il affirme que le français est déjà une langue complexe à maîtriser et défend l'idée que l'écriture inclusive ne rendrait cet apprentissage que plus compliqué. Jean-Michel Blanquer et l'Académie française évoquent ici l'usage du point médian. Or, celui-ci n'est pas la seule manière d'adopter une écriture non sexiste. Il existe également le double genrage qui est d'ores et déjà utilisé dans les communications gouvernementales. Lorsqu'il commence ses discours par la formule « Françaises, Français » ou utilise « celles et ceux » ou « chacune, chacun » Emmanuel Macron utilise une écriture non-genrée.



NA

Environment

ment

omics

Public

Health

**Camille Noguès**

# La conquête spatiale et la protection de l'environnement peuvent-elles s'accorder ?

Longtemps perçus comme une fantastique avancée pour l'humanité, les vols spatiaux souffrent depuis plusieurs années de critiques au sujet de leur influence sur l'environnement. Toutefois, de nombreux experts en prennent leur défense. Ils soulignent leur rôle dans des technologies que nous utilisons au quotidien, comme le GPS ou les panneaux solaires. Mais alors, quelles sont les conséquences environnementales de la conquête spatiale ?



## L'impact environnemental du secteur aérospatial en évolution

La conquête spatiale n'est pas neutre pour l'environnement : pour un vol de 10 minutes, ce ne sont pas loin de 80 tonnes de CO<sub>2</sub> qui sont émises dans l'atmosphère, ce qui représente 6 fois la quantité de CO<sub>2</sub> émise par un.e Français.es en un an. En outre, il ne s'agit là que d'émissions directes car la conquête spatiale produit aussi du CO<sub>2</sub> de manière indirecte par exemple pendant la conception des fusées ou encore pour trouver les ressources nécessaires à leur construction.

Toutefois, l'impact environnemental doit être tempéré avec le faible nombre de vols. Dans l'état actuel, la pollution automobile ou industrielle est bien plus importante que celle du secteur

aérospatial. Celui-ci ne représente, pour l'instant, pas de réel danger pour l'environnement. Mais cela pourrait bien changer dans les années à venir avec le développement du tourisme spatial. En effet, le 15 septembre 2021, le premier vol touristique de l'entreprise privée spécialisée dans le domaine de l'aéronautique SpaceX a décollé avec, à son bord, quatre civils. Cette date marque un tournant dans l'aventure spatiale qui se démocratise : le secteur n'est plus uniquement lié au domaine scientifique, militaire ou à celui des télécommunications mais aussi il devient un domaine de loisir.

Cette nouvelle utilisation de l'espace pose question quant à son impact environnemental. Les vols en avion étant déjà diabolisés, il apparaît difficile de défendre la volonté de développer des vols privés de fusées, bien plus polluantes.

De nombreux scientifiques se réjouissent toutefois de cette nouvelle démocratisation qui laisse espérer la découverte d'espaces et de ressources insoupçonnées. Cette évolution ouvre aussi la voie à une massification du déploiement de satellites de communication qui permettront de généraliser de nouveaux réseaux de communication haut débit, notamment pour les zones ne pouvant pas bénéficier de fibre ou d'internet aisément.

### Les enjeux à venir de la conquête spatiale

Au vu de son impact environnemental, de nombreux spécialistes remettent en cause l'utilité de la conquête spatiale. Mais qu'en est-il vraiment ?

Comme toute production humaine et comme nous avons pu le voir précédemment la conquête de l'espace n'est pas neutre en carbone. Cependant c'est grâce aux satellites, qu'aujourd'hui nous pouvons allumer un GPS ou communiquer via internet. La problématique n'est alors peut-être pas dans la conquête spatiale en elle-même mais plutôt dans notre utilisation de cette dernière. Les enjeux à venir résident dans ce nouvel usage touristique de l'espace.

Ainsi, la conquête spatiale peut apparaître comme un outil pour lutter contre les inégalités en y apportant des solutions mais aussi comme favorisant les plus riches avec un usage lucratif de l'espace. La solution pour éviter de tels écarts réside dans une réglementation de cet espace pour garantir une gestion raisonnée au service du bien commun.

Interdire ou mettre fin à cette conquête spatiale apparaît comme invraisemblable et contre-productif.

Le spationaute français Thomas Pesquet, nommé ambassadeur de l'UNICEF, dira bien que « nous n'avons pas de plan B » mais précise que la conquête spatiale, et plus globalement la recherche scientifique sont de très belles armes pour mieux

saisir et prendre conscience des enjeux du changement climatique. Prendre littéralement du recul sur la Terre permet, d'après lui, de mieux cerner les différentes problématiques auxquelles nous sommes déjà confrontés.

**Annaël Renard**

# La grande muraille verte : une initiative ambitieuse

Près de 15 ans après son lancement, le projet de la Grande Muraille Verte, initié par l'Union africaine, constitue une composante essentielle de l'agenda climatique. Hélas, ce programme de reforestation progresse lentement. Face à cette situation, les acteurs locaux et internationaux se mobilisent.



## Une initiative ambitieuse mais encore timide

En novembre dernier, se tenait la 26e conférence annuelle en faveur du climat, un événement attendu, qui a permis de revenir sur un projet emblématique du continent africain en matière de développement durable : La Grande Muraille Verte. Lancée au début des années 2000 sous l'égide de l'Union africaine et de bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, l'initiative se veut répondre à une urgence : enrayer l'essor de la désertification au sein de l'espace Sahélien.

En effet, en raison des taux de pluviométrie de plus en plus bas et des activités humaines qui nuisent au renouvellement des sols, la désertification progresse dangereusement, entraînant la multiplication d'événements adverses pour les populations. Parmi eux, la montée en puissance de la malnutrition, l'accroissement des flux migratoires ou encore l'émergence de conflits internes. Face à ce constat alarmant, 11 États africains se mobilisent depuis 2007

pour développer une myriade de projets en faveur du renouvellement des terres meurtries par la sécheresse.

Le Niger, le Mali ou encore le Sénégal tentent d'étendre de part en part du continent, un rideau vert, allant de Dakar à Djibouti, soit une couverture herbacée et sylvicole de plus de 7500 km de long et de 15 km de large.

## « Un projet par les populations et pour les populations »

Bien loin de répondre aux objectifs fixés initialement pour 2030 – soit la restauration de 100 millions d'hectares de terres dévorées par le désert et la création de 10 millions d'emplois verts – ce projet transcontinental n'est cependant pas laissé à l'abandon.

Hommes et femmes tentent aujourd'hui encore, de se mobiliser pour accélérer la reforestation des terres.

En 2018, à l'occasion d'une conférence internationale portant sur l'Implication des Services publics de l'emploi dans le développement de l'emploi vert, Amadou Mamane Bako, directeur administratif et financier de la Grande Muraille Verte, affirme qu'il s'agit d'abord « d'un projet par les populations et pour les populations ».

« Pour avoir des zones de reboisement durables, il faut s'appuyer sur la participation des populations, aller les rencontrer, leur dire que nous voulons protéger l'environnement pour qu'ils en profitent durablement. » indique Haïdar El Ali, figure majeure de l'écologie au Sénégal.

Grâce aux projets mis en place, certaines régions largement affectées par les méfaits de la désertification ont vu renaître l'espoir. C'est notamment le cas à Kadandani, une commune située au Nord du Nigeria où les habitants ont pu développer leur propre pépinière :

« Nous avons beaucoup appris de la Grande Muraille Verte, déclare un agriculteur nigérian. En premier lieu, à prendre soin de nos plantes traditionnelles, celles qui poussent spontanément. Ensuite [...] à planter ces arbres fruitiers. Savoir comment et quand les planter, comment s'en occuper afin qu'ils grandissent et nous ramènent la richesse du sol. »

Selon l'écologiste sénégalais, il s'agit là d'un moyen sûr et efficace de faire vivre le projet :

« En fournissant aux gens les arbres dont ils ont besoin, ils vont s'en occuper, ils vont les aimer, les arroser et ils vont attendre de lui qu'ils donnent des fruits ».

Les équipes engagées pour la reforestation œuvrent également au développement d'une agriculture durable en investissant dans la plantation d'espèces endémiques. Des arbres qui s'étaient jusqu'alors raréfiés sont progressivement ré-introduits au sein des terres. C'est le cas du manguier ou de

l'anacardier, des plantes qui constituent une source d'alimentation mais également de revenus pour les familles.

De fait, la Grande Muraille Verte n'apparaît pas seulement comme un projet de grande envergure visant à répondre à une urgence climatique et environnementale, elle permet également de redynamiser l'économie locale en créant des centaines de milliers d'emplois.

### Les propositions évoquées lors de la COP 26

Cependant, afin de répondre aux objectifs que se proposent d'atteindre les 11 états sahéliens, premiers porteurs du projet, l'engagement et la mobilisation humaine sur le terrain ne suffisent pas. L'initiative nécessite également un soutien économique solide de la part des bailleurs de fonds nationaux, internationaux et des investisseurs privés. Aussi, à l'instar du gouvernement français qui annonce une participation de 14 milliards de dollars en faveur de la réhabilitation des terres dégradées, la fondation Bezos se joint également à la cause, indiquant apporter une aide financière de 1 milliard de dollars.

À l'occasion de la COP 26, le président français Emmanuel Macron soulignait également l'importance de développer des stratégies connexes à la Grande Muraille Verte, en investissant notamment dans la « production et la transformation locale de protéines végétales ». La culture des légumineuses permettrait ainsi de lutter contre l'érosion des terres mais aussi de fournir une réponse valable à la malnutrition l'émaciation sévère qui touche notamment le Sahel, tout en favorisant la fertilité des sols. Autant de raisons qui, d'après le président, font de cette stratégie agro-alimentaire un moyen de lutte durable et efficace contre l'essor du Sahara.

**Sibylle Rosset**

# La mobilité électrique, solution idéale pour un mode de déplacement durable ?

Depuis quelques années, les véhicules électriques ont le vent en poupe. Faible impact environnemental, économies financières ou confort de conduite sont quelques-uns des avantages mis en exergue pour promouvoir ces nouveaux usages de mobilité désignés comme la solution d'avenir. Les plans d'action nationaux et européens visant à inciter le passage à l'électrique viennent fortifier l'électromobilité. Toutefois, la transition vers l'électrique pourra-t-elle être assurée sans encombre ? Est-elle seulement la voie à emprunter pour parvenir à une mobilité durable ?



## Qu'est-ce que la mobilité électrique ?

La mobilité électrique, ou électromobilité, consiste à utiliser l'énergie électrique pour se déplacer. Plus largement, il s'agit d'un écosystème qui regroupe aussi bien les véhicules électriques que leurs infrastructures de recharge et les services associés. Un véhicule électrique fonctionne avec un moteur alimenté par de l'électricité stockée dans une batterie, tandis qu'un véhicule thermique (essence ou gazole) emploie un moteur à combustion qui brûle du carburant. Faisant partie des mobilités durables, l'électromobilité vise à rendre les modes de transport plus propres, plus accessibles et moins coûteux. L'État encourage son développement, notamment via la loi LOM - Loi d'Orientations des Mobilités - promulguée en décembre 2019, qui

priorise l'usage des transports du quotidien et le déploiement de solutions de mobilité alternatives (vélo, marche à pied, transports en commun, autopartage, covoiturage...).

La politique des transports donnait jusqu'alors la part belle aux mobilités de longue distance et aux grands projets de TGV entre autres. Avec la loi LOM, elle se réoriente en faveur des besoins du quotidien.

## Une réponse à des enjeux importants

La mobilité électrique est au cœur de plusieurs enjeux. Ils sont environnementaux d'abord, puisque le secteur des transports est le premier émetteur de CO2 en France et produit une part considérable des émissions de monoxydes de carbone, d'oxydes de

soufre et d'azote, de composés organiques volatils et de particules. En outre, ces polluants atmosphériques représentent un enjeu sanitaire capital. Étant donné la dépendance quasi-totale de la France aux importations de pétrole, ces enjeux sont ensuite économiques. Ils sont aussi sociaux car le fonctionnement de l'activité économique passe par la mobilité, elle-même à l'origine de nuisances (bruit, congestion, pollution). La mobilité électrique, qui favorise une plus grande efficacité énergétique des modes de transports, peut constituer une réponse à ces enjeux.

Si les moyens de transports électriques traditionnels que sont la voiture, le tramway ou le bus sont appréciés depuis plusieurs années ; les deux roues – vélos, trottinettes, hoverboard, roue électrique ou gyroroue – ont de plus en plus la côte. En particulier, les trottinettes autrefois utilisées pour des activités de loisirs, font désormais partie des modes de déplacements quotidiens. Cette tendance s'explique notamment par la mise à disposition de machines en libre-service dans les villes, ce qui permet de tester l'appareil avant de se décider à l'acquérir.

### **Économies financières, fiabilité, confort de conduite : des avantages séduisants pour le consommateur**

L'engouement croissant pour l'électromobilité a de nombreux avantages pour l'utilisateur, à commencer par les économies financières puisqu'un trajet de 100 kilomètres en voiture électrique coûtera environ 2 euros, soit respectivement 4 et 6 fois moins cher que pour un véhicule diesel ou à essence. Les dépenses de maintenance et d'entretien sont également réduites. En effet, les véhicules électriques sont plus fiables car ils comptent bien moins de pièces d'usure que les véhicules traditionnels, ils sont donc moins enclins à tomber en panne. De plus, l'absence de boîte de vitesse et de moteur thermique induisent un silence quasi-absolu et procurent un confort de conduite sans égal. La pollution sonore, largement diminuée, permet au conducteur de porter davantage attention à l'environnement.

Ce calme peut toutefois constituer un danger pour les piétons qui n'entendent pas les véhicules circuler.

### **Prix élevés, coût environnemental important : des inconvénients à ne pas négliger**

Le coût d'acquisition d'un tel véhicule peut être rebutant, ce qui est en partie compensé par des aides mises en place par l'État comme la prime à la conversion ou le bonus écologique. Des aides régionales existent également. Toutefois, la flambée du prix de l'électricité et la pénurie des matières premières utilisées pour la construction des batteries augmenteront indubitablement les frais liés à l'achat ou l'utilisation des véhicules électriques, ce qui pourrait bien freiner le passage à l'électrique.

En matière d'écologie, les transports électriques profitent à l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effets de serre lorsqu'ils sont utilisés en déplacement. L'intention de la Commission européenne de fabriquer exclusivement des voitures ne produisant aucune émission à l'horizon 2035, ainsi que la fin de la vente de voitures à moteur thermique pour 2040 semblent constituer des mesures atteignables grâce à la mobilité électrique. Néanmoins, alors que les véhicules électriques étaient présentés comme la solution optimale anti-pollution à leur entrée sur le marché, ils font désormais l'objet de nombreuses critiques du fait de leur impact tout au long du processus de production. La fabrication de l'engin en lui-même génère en réalité deux fois plus d'émissions de CO<sub>2</sub> qu'un véhicule traditionnel. La méthode de production de l'électricité des batteries et leur recyclage en termes de récupération et valorisation sont également questionnés.

Enfin, le temps de charge de ces appareils est long : s'il est de plusieurs dizaines de minutes sur une borne de recharge rapide, il peut atteindre plusieurs heures pour un particulier qui dispose d'une prise individuelle. Le réseau d'infrastructures de recharge est d'ailleurs insuffisant dans l'espace public, impliquant de localiser à l'avance des stations de rechargement lors de longs déplacements.

La mobilité électrique est-elle vraiment la solution de demain ? Le pan écologique, longtemps porté haut et fort pour inciter à franchir le pas vers l'électrique, est aujourd'hui remis en cause, rejoignant les indécisions plus anciennes liées aux coûts. Ainsi, malgré ses atouts, il semble que des problématiques éminentes doivent être résolues avant de passer définitivement au tout électrique.



***Jana El Rifai***

# **Relance du nucléaire : où en est la France ?**

Lors de son allocution du mardi 9 novembre 2021, Emmanuel Macron a annoncé la relance du nucléaire qu'il justifie par une volonté d'indépendance énergétique de la France, le faible coût de l'énergie nucléaire et la conservation des compétences dans cette filière. Cette décision fait aujourd'hui débat tant les enjeux du nucléaire sont nombreux et touchent aux enjeux environnementaux.



## **Qu'est-ce que l'énergie nucléaire ?**

L'énergie nucléaire a été découverte par hasard le 1er mars 1896 par Henri Becquerel. Elle est produite à partir d'uranium radioactif, un combustible présent dans le sous-sol de la Terre. Le phénomène de radioactivité se crée lorsque le noyau d'un atome, comme l'uranium, a trop de particules, il devient alors instable et dégage une énergie sous forme de rayonnements.

Cette énergie, aussi appelée énergie atomique, se différencie des énergies fossiles et renouvelables, car l'uranium n'est pas une ressource inépuisable et disponible en grande quantité. Dans les centrales thermiques nucléaires, la fission des atomes d'uranium radioactifs dégage une chaleur permettant de produire de l'électricité. Cette énergie est utilisée à des fins civiles mais aussi militaire, comme pour la fabrication de bombes atomiques par exemple. Cette énergie est aujourd'hui une des plus rentables, peu chères à produire en grande quantité.

## **Nucléaire : une relance annoncée par le gouvernement**

Lors de son allocution, le mardi 9 novembre 2021, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé que « pour garantir l'indépendance énergétique de la France, pour garantir l'approvisionnement électrique de notre pays et atteindre nos objectifs, en particulier la neutralité

carbone en 2050, nous allons pour la première fois depuis des décennies, relancer la construction de réacteurs nucléaires dans notre pays et continuer de développer des énergies renouvelables ».

Le gouvernement prévoit la construction de nouveaux réacteurs EPR (Réacteur Pressurisé Européen) afin que la France ait la capacité de prendre en charge une majorité de la demande en

électricité sur son territoire. Emmanuel Macron ajoute être en faveur du mix énergétique et d'un investissement dans l'énergie nucléaire, qu'il estime nécessaire « si nous voulons payer notre énergie à des tarifs raisonnables et ne pas dépendre de l'étranger ». Le gouvernement avance alors trois arguments principaux : l'indépendance énergétique de la France dans les années à venir, le faible coût de l'énergie nucléaire et la conservation des compétences dans une filière d'excellence française. L'État met aussi en avant le fait que la relance du nucléaire pourrait permettre d'atteindre l'objectif de la neutralité carbone d'ici 2050. Cette décision intervient alors que les installations nucléaires actuelles en France sont vieillissantes et plusieurs centrales ne seront donc plus en état de fonctionnement d'ici le milieu du siècle.

Le gouvernement n'a pas précisé les grandes lignes de ce projet de relance ainsi que son agenda. Aussi, nous attendons de voir si la prise de mesures pour le développement des énergies renouvelables si attendus peut être compatible avec cette relance du nucléaire.

### Quels sont les enjeux de cette énergie ?

Cette décision de relance est un sujet au cœur des débats politiques. Selon Sandrine Rousseau, présidente du conseil politique et chargée de la stratégie du candidat d'Europe Écologie-Les Verts Yannick Jadot, « Il n'y a aucun EPR qui nous sauvera de la crise. C'est vraiment s'enfermer dans un modèle de développement qui est complètement dépassé et qui nous met en danger ». Yannick Jadot, qui avait exprimé son souhait de sortir du nucléaire « de manière responsable, c'est-à-dire sur quinze ou vingt ans » durant la primaire écologiste, a déclaré sur Twitter que « Emmanuel Macron est décidément l'homme des lobbys. Quoi qu'il en coûte pour les Françaises et les Français, il est l'agent du nucléaire, une électricité deux fois plus chère que celle des ENR ». Ce à quoi Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a répondu que le « nucléaire, ce n'est pas un lobby, c'est un savoir-faire français ». Il

estime aussi que « Nous aurons besoin de nouveaux réacteurs nucléaires pour réussir à atteindre la neutralité carbone dans les années qui viennent ».

Ce débat est d'autant plus important car la relance de l'énergie nucléaire comporte des enjeux sociaux et environnementaux. Pour commencer, la construction de nouveaux réacteurs permettrait la création de plusieurs emplois sur plusieurs années. En effet, les installations nécessaires à la production d'énergie nucléaire ont une durée de vie assez longue, de 40 ans environ. Cependant les coûts nécessaires pour la construction des nouveaux réacteurs sont très importants (entre 46 et 50 milliards d'euros selon une estimation d'EDF) et l'amortissement de ces investissements prendrait de longues années.

Cette relance soulève aussi une grande question environnementale débattue depuis longtemps. Bien que les centrales nucléaires n'interviennent pas directement dans le réchauffement climatique et n'émettent pas de CO2 durant la production de l'énergie, les déchets créés sont très difficiles à être traités. On distingue les déchets radioactifs, les déchets thermiques et les déchets chimiques. Lorsque l'uranium est utilisé il en reste une matière non utilisable qui reste cependant radioactive : les déchets radioactifs. Ces déchets, sous forme liquide ou gazeuse, sont envoyés en usine de traitement pour ensuite être stockés ou enterrés en fonction de leurs niveaux de radioactivité. Ces déchets radioactifs sont nocifs pour la santé des populations même après traitement.

De plus, les ressources en uranium sont limitées. Au rythme actuel de consommation, il y a assez d'uranium pour une consommation pendant 1 siècle, donc il apparaît que l'énergie nucléaire n'est pas une source d'énergie durable dans le temps. Aussi, la France importe en majorité l'uranium nécessaire à la production d'énergie depuis le Niger et le Kazakhstan, ce qui laisse penser qu'une réelle indépendance énergétique de la France n'est pas possible.

Les centrales nucléaires peuvent aussi entraîner des répercussions sur la santé en cas d'accident comme celle de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986 ou encore Fukushima en 2011.

### France et énergie nucléaire, où en sommes-nous ?

Depuis 1963, le nucléaire se répand en France : au début, avec la construction de neuf réacteurs de première génération (technologie graphite gaz), en 1968 avec la construction de réacteurs de deuxième génération (eau sous pression), puis plus récemment avec la construction d'un EPR troisième génération qui n'a pas été finalisée. Actuellement, pour la production de son électricité, la France compte 56 réacteurs nucléaires de niveaux de différentes puissances réparties sur 18 sites et géré par EDF.

La France est le pays dont l'électricité provient en majorité d'énergie nucléaire, et détient le parc de réacteurs le plus important au monde proportionnellement à sa population. C'est aussi la première énergie utilisée en France pour produire de l'électricité. En effet, selon la Société Française d'Énergie Nucléaire, l'énergie nucléaire représente aujourd'hui 77%, de l'électricité consommée en France, contre 25% d'énergies renouvelables. Ce qui représente chaque année 405 TWh d'énergie nucléaire produite en France.

***Frida Hussain, Jana El Rifai***

## **Que retient-on de la COP26 ?**

La 26e édition de la Conférence Of Parties (COP26), s'est déroulée du 31 octobre au 12 novembre 2021 à Glasgow, en Écosse. Menée par les Nations Unies, les chefs d'États et de gouvernement des 196 pays réunis qui ont évoqué les solutions possibles au réchauffement climatique. À l'heure où le changement climatique est une problématique planétaire urgente, les dirigeants tirent la sonnette d'alarme et prennent de nouvelles mesures climatiques pour des changements drastiques. Plusieurs objectifs ont ainsi été déterminés pour mettre en œuvre ces ambitions en faveur de la planète, mais tous n'ont pas fait l'unanimité.



En lien avec l'Accord de Paris établi en 2015, le principal objectif de cette COP est de continuer l'effort collectif pour atteindre l'objectif fixé par la COP21 : maintenir le réchauffement sous la barre des 1,5°C.

### **1 La neutralité carbone**

Parmi les 196 pays réunis pendant la COP26, 82 pays avaient déjà comme objectif d'atteindre la neutralité carbone. À la suite de la conférence, 13 pays supplémentaires ont souscrit à cet objectif.

### **3 Limiter la déforestation**

Les dirigeants de 120 pays – ce qui représente 90 % des surfaces forestières du monde – ont fait la promesse de mener des actions et d'inverser la tendance concernant la déforestation d'ici 2030.

### **2 Vers la fin de l'utilisation du charbon**

Pour un avenir durable et plus vert, il est essentiel de réduire l'utilisation du charbon, qui dégage beaucoup de dioxyde de carbone et qui est nocif pour l'être humain. Plus de 40 pays ont ainsi décidé de renoncer à son utilisation, dont la Pologne, le Vietnam et le Chili, fervents utilisateurs de cette ressource. Au total, 40 pays ont décidé d'abandonner le charbon d'ici 2030 pour les pays développés et 2040 pour les pays en développement. Premier accord inédit : la diminution des émissions de méthane, le deuxième gaz à effet de serre causé par l'activité humaine. Une centaine de pays ont signé la réduction d'au moins 30 % de leurs émissions de méthane. Parmi eux, les membres de l'Union Européenne, le Brésil, le Canada comme signataires. La Chine, l'Inde, le Japon et l'Australie ont refusé de signer.

### **4 Une coalition BOGA, "Beyond oil and Gas", pour limiter l'utilisation des énergies fossiles**

Une coalition internationale, nommée BOGA, "Beyond Oil and Gas" a vu le jour pendant la COP26. En adhésion avec l'Accord de Paris, elle a pour but d'abandonner progressivement la production de combustibles fossiles, comme le gaz et le pétrole. Si ces objectifs semblent ambitieux, ils répondent à un besoin urgent de neutralité climatique pour une baisse du réchauffement climatique.

## Les enjeux de la COP26

Les conséquences du changement climatique nous apparaissent de plus en plus nettement : vagues de chaleur inhabituelles, grands incendies, cyclones plus intenses, disparition de forêts, sécheresses... Sous l'effet du changement climatique, le nombre de catastrophes météorologiques a été multiplié par cinq depuis 50 ans.

L'activité humaine contribue en grande majorité à ce problème. Les émissions de CO<sub>2</sub> en grande quantité à cause de l'utilisation d'énergies fossiles restent problématiques. Nous émettons plus de 50 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> par an, et moins de 12 milliards sont absorbés par la nature. Une étude de Global Carbon Project explique que les émissions de méthane ont augmenté de 9% entre 2000 et 2017. L'impact du méthane sur le réchauffement climatique est 28 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>.

L'augmentation de ces gaz à effet de serre a entraîné une augmentation des températures de 1,1°C depuis 1850 et à ce rythme l'augmentation des températures devrait atteindre 1,5°C entre 2030 et 2040, si ce n'est plus tôt. C'est dans ce contexte, qu'en 2015, a été signé lors de la COP21 l'Accord de Paris, qui engage les pays signataires et l'Union Européenne à maintenir l'augmentation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C. L'objectif principal de la COP26 est donc de déterminer plus précisément comment les États vont pouvoir atteindre les objectifs définis dans l'Accord de Paris.



## Quelles étaient les attentes principales de la COP26 ?

Dans ce contexte, la COP26 avait donc plusieurs enjeux. Il était notamment attendu des dirigeants de prendre des mesures plus drastiques pour lutter contre le changement climatique et maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous des 2°C. Seulement les mesures concernant la limitation de l'augmentation des températures sous les 2°C n'ont pas été au niveau des enjeux. Le texte de la COP26 prévoit notamment la possibilité d'aménagements pour « circonstances nationales particulières ». Ce texte n'assure en rien le respect des objectifs de l'Accord de Paris : limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°C et si possible à 1,5°C. Selon l'ONU nous sommes sur une trajectoire catastrophique, avec un réchauffement de 2,7°C par rapport à l'ère préindustrielle d'ici 2100.

L'aide financière au pays du sud devait également être re-discutée. En effet, lors de la COP de 2009, à Copenhague, les pays développés s'étaient engagés à reverser chaque année, dès 2020, 100 milliards de dollars aux pays en voie de développement pour financer la transition écologique et leur permettre de tenir les objectifs de l'Accord de Paris. Selon l'OCDE, cet engagement n'a pas été tenu et les montants réels se situeraient plus autour de 79 milliards de dollars. Durant la COP26, les pays en voie de développement ont essayé de faire entendre leur voix en vain. Les pays développés ont refusé de financer une aide compensant les « pertes et préjudices » face à l'augmentation des catastrophes naturelles et les aider à réduire leur empreinte écologique. Bien que les fonds prévus ne semblent pas suffisants pour compenser les coûts liés au réchauffement climatique, cette aide était très attendue par ces pays qui sont les plus durement touchés alors qu'ils ne sont pas les plus gros producteurs de gaz à effet de serre.

L'Accord de Paris prévoyait aussi des mesures de compensation entre États et entreprises régulées par l'ONU. Elles permettaient notamment aux États

d'acheter des « droits à produire du CO2 » en finançant des projets de compensation des productions. Mais les règles de ces compensations n'ont pas été précisément définies, et donc il arrive que les compensations soient comptées par le pays vendeur et le pays acheteur. L'efficacité des mesures de compensation est aussi beaucoup débattue. La COP26 devait alors permettre de préciser les mesures pour qu'elles soient plus efficaces, mais au vu de la perte financière que certaines mesures peuvent entraîner pour plusieurs pays, les oppositions sont nombreuses. C'est notamment le cas de la Chine et de l'Arabie Saoudite qui ont fait pression pour modifier le texte visant à « accélérer la sortie du charbon et des subventions aux énergies fossiles », conduisant à un texte peu contraignant. Ce texte a créé le mécontentement de plusieurs groupes d'actions pour le climat, associations et pays du Sud.

D'autres textes ont fait preuve de critiques, comme celui sur les inégalités entre hommes et femmes et celui sur la responsabilité à l'action climatique qui n'ont pas été réactualisés et ne sont pas contraignants pour les États.

Le manque d'inclusivité a aussi largement été critiqué, de plus que le pacte de Glasgow signé lors de la COP26 ne comprend pas le droit des pays les plus vulnérables et des autochtones.

### Quel bilan ?

À la suite de la COP26, de nombreux politiques ont fait pas de leur déception. Alok Sharma, président de la conférence sur le climat a déclaré qu'il était « profondément désolé » et qu'il comprenait « la profonde déception ». La ministre de l'environnement des Maldives, Shauna Aminath, a, elle aussi, exprimé son mécontentement : « On est vraiment très déçus, ça ne va pas nous aider. Pour nous, la différence entre une augmentation de 1,5 à 2 degrés, c'est la peine de mort ». Les résultats de la COP26 sont très décevants pour certains comme pour Teresa Anderson, de l'ONG ActionAid International, qui les

qualifient d'insultes « aux millions de personnes dont les vies sont ravagées par la crise climatique ». D'autres ne s'attendaient pas à mieux de la COP26, car depuis des années il est attendu des mesures plus drastiques. Selon Martine Rebetez, climatologue, « On est sur un échec du point de vue du résultat, mais personnellement je n'attendais guère mieux ».

Enfin, certains politiques affirment que la COP26 n'est qu'une étape et que beaucoup de travail reste à faire de la part de chaque État et de l'Union Européenne. Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique en France, dit que nous sommes « encore loin d'avoir sauvé la planète, mais là, on l'a mis plutôt dans le bon chemin ». Elle explique également que « le travail qui reste à faire est énorme » et que l'accord de la COP26 « n'est pas un texte qui est le plus ambitieux du monde ». La COP26 est considérée comme un échec dans le sens où les mesures actées ne semblent pas assez drastiques et ne répondent pas à l'urgence climatique dans laquelle la planète se trouve aujourd'hui. Malheureusement les dirigeants préfèrent, pour la plupart, souligner les points positifs et les avancées.

D'ici la prochaine conférence sur le climat, qui se déroulera en Égypte en 2022, chaque pays signataire doit soumettre aux Nations Unies sa stratégie de réduction du carbone.

INA

# Politique

OM

IC

NEU

**Timothée Pantel**

# Quels enjeux dans le vote des jeunes ?



## L'élection se regarde

Si elles sont surtout le vecteur de débats animés et riches sur des questions politiques de toutes sortes, les périodes d'élections sont également l'occasion d'un certain nombre de questionnements sur le fonctionnement de nos institutions et de leur lien avec la population. Il ne s'agit pas de questionner seulement l'organisation de la vie dans notre société mais aussi les cadres qui permettent et légitiment les décisions prises par celles et ceux qui nous gouvernent, et ce plus encore à l'heure où certain.e.s candidat.e.s composent des programmes contenant des propositions non-constitutionnelles (comme la proposition d'Eric Zemmour de rompre avec la primauté des traités européens sur le droit national). La dépolitisation prétendue de notre population, mesurée à la désertion progressive des bureaux de votes, fait partie de ces questionnements et interroge les champs politiques et médiatiques, particulièrement dans le cas de l'abstention des jeunes.

## Les jeunes votent peu...

Cette abstention, plus importante que chez les autres classes d'âge de la population, est souvent perçue comme le symbole et la confirmation de leur dépolitisation. L'hypothèse est la suivante : si les jeunes s'intéressaient à la politique, ils voteraient et ils voteraient beaucoup.

Si l'abstention peut être analysée comme un rejet de la mécanique de l'élection, est-elle pour autant un rejet de la politique en soi ? On ne peut répondre à cette question par l'affirmative seulement si l'on considère que la mécanique électorale est la seule qui soit politique et que le vote est donc le seul acte qui soit proprement un acte politique.

Or, la politique, c'est-à-dire l'organisation de la vie dans un espace donné, ne peut pas s'arrêter simplement à ces joutes électorales. Si elles sont certainement ce qui est reconnu comme le phénomène le plus éminemment politique du rythme de vie de notre société, il est absurde de penser que l'engagement associatif, pour prendre un exemple évident, ne relève pas de problématiques et de moyens d'action qui relèvent de la politique.

### ...Mais iels agissent !

Ainsi, si les jeunes votent peu (bien que de récents sondages semblent annoncer une participation massive de leur part à la prochaine présidentielle) iels s'engagent beaucoup dans l'associatif. Iels étaient approximativement 57% à se déclarer adhérent.e.s à une association en 2018 selon le Baromètre flash de 2018, chiffre considérable qui pourrait décrire une approche différente de la politique chez cette partie de la population. Cela signifie également qu'ils cherchent réellement à agir sur l'organisation de la vie dans la société, mais qu'ils réfléchissent à des manières alternatives d'arriver à leurs fins.

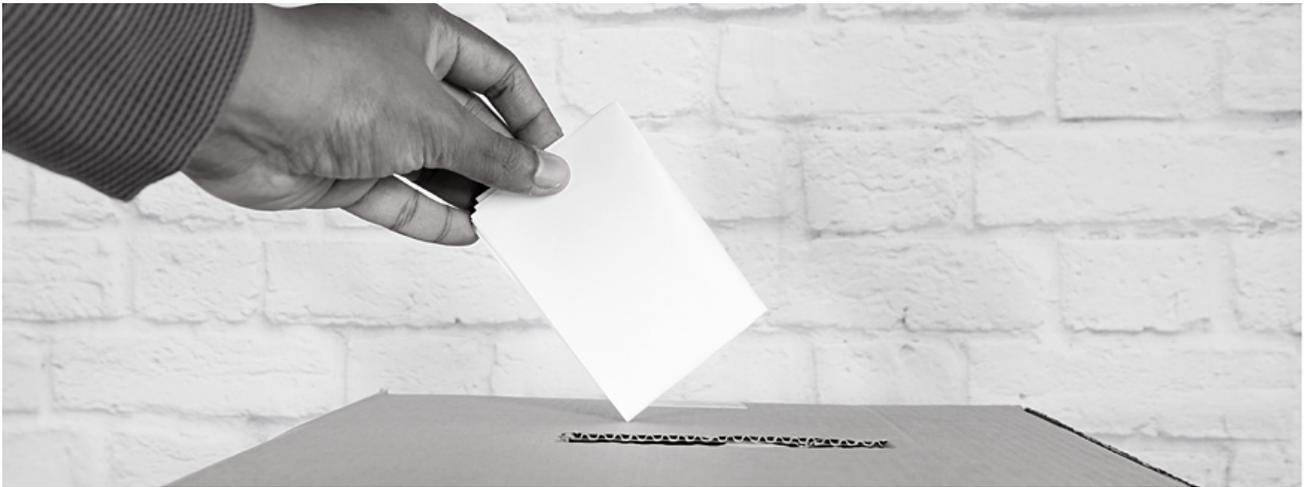
Or, on peut se demander si du fait de la relative non-incidence de la vie associative sur la politique globale, une certaine scission se crée entre politique institutionnelle et moyens politiques alternatifs. Dans la non-reconnaissance des modes d'engagement alternatifs des jeunes, il y a la volonté d'opposer deux visions de la politique : celle de la politique des institutions, historique et officielle contre celle des contre-courants, marginale et parfois « louche ». C'est par exemple la thèse du sociologue Vincent Tiberj, qui postule qu'il existe une réelle fracture générationnelle vis-à-vis du vote. Si les générations plus anciennes y sont attachées assez fortement, ce n'est pas le cas des jeunes générations qui voient dans la démocratie des principes concrets qui ne se limitent pas aux élections.

En tournant le dos à cette population et aux moyens qu'elle met en place en dehors de leur cadre, les acteur.trice.s du champ politique risquent de le condamner au vieillissement de la population votante que l'on connaît déjà et aux conséquences de ce vieillissement sur les résultats électoraux.

**Zélie Dallemagne**

# Comprendre l'extrême droite en France

Les idéaux d'extrême droite n'ont jamais été aussi omniprésents dans les débats politiques que dans la période actuelle. Nicolas Dupont-Aignan, Marine Le Pen, Éric Zemmour, Florian Philippot, et même Valérie Pécresse qui rejoint sur de nombreux points certaines figures assurément d'extrême droite, distillent et accaparent le débat public et les enjeux de la future élection présidentielle. Il n'y a jamais eu autant de candidats d'extrême-droite ou portant des idées d'extrême-droite à participer à la course à la présidentielle.



## Une histoire de l'extrême-droite à la française

L'histoire républicaine de la France est liée à celle de l'extrême-droite qui tente depuis toujours de s'affirmer en se réinventant au fur et à mesure de l'avancée de l'histoire : elle se nourrit des crises, des malheurs et des peurs de la nation. Elle émerge et se consolide avec l'affaire Dreyfus, trouve un large écho au moment de la montée du fascisme dans les années 1920-1930, puis en réaction à une ouverture jugée trop sociale au moment du Front Populaire. Les idéaux s'affirment durant la période de l'Occupation où l'accent était mis sur la défense de la nation contre les Juifs et les communistes qui étaient jugés comme des dangers notoires. En France le fascisme n'a jamais triomphé et ce, pour diverses raisons liées aux conséquences de la crise des années 1930. La France a été moins ébranlée que l'Allemagne et l'Italie. Et

l'école de la République, à l'œuvre depuis les années 1880, semble avoir fonctionné. En construisant une identité nationale forte, elle a réussi à propager ses idées et les français.es les plus contestataires ne voulaient profondément pas renverser l'État. Après ces événements, l'extrême-droite est émietlée jusqu'au début de la guerre d'Algérie où elle se positionne alors comme la sauveuse d'une nation française à nouveau en péril. Certains historiens évoquent l'idée selon laquelle ce serait le positionnement du Général de Gaulle sur la question de l'indépendance de l'Algérie qui aurait octroyé une place de choix à l'extrême-droite dans l'échiquier politique français de l'époque. Cela s'explique par le fait que De Gaulle, en tant que figure de la résistance, était le personnage qui occupait le champ de tous les imaginaires en termes de défense de la patrie.

Dans cette prise de position, il va à l'encontre de cette idéalisation.

Aujourd'hui, le schéma semble se répéter, la montée significative des idéaux d'extrême-droite en France peut s'expliquer par le climat social ultra tendu. La montée de la haine de l'autre, de l'islamophobie après les attentats, les préoccupations relatives au chômage et à la hausse de la précarité ou la crise migratoire incomprise ouvre à l'extrême une voie royale pour apparaître au-devant des débats médiatiques, et donc par extension des débats politiques.

### **Mettre en place une dédramatisation**

Lorsque le Front National émerge dans les années 1970, il ne remporte même pas 1% des voix aux présidentielles de 1974. Comment expliquer son ascension au cours des 50 dernières années ? A la fin des années 1980, dans un moment de réécriture de la droite ultra, Jean-Marie Le Pen opère un changement de visage. Les théories sont repensées pour être policées d'être plus audibles pour l'opinion publique car de prime abord moins choquantes. Jean-Marie Le Pen vend une droite populaire, sociale, patriote, nationale où le culte de la patrie est la solution à privilégier pour une véritable solidarité entre le peuple. Ce nouveau souffle accorde à l'extrême droite une certaine impulsion aux élections suivantes. La stratégie du Front National est désormais plus lisible, il s'agit de semer le trouble. C'est d'ailleurs ce qui est fait en 1984, avec les fameuses affiches « L'immigration est à l'origine du chômage ». En s'appuyant sur les inquiétudes des citoyens, Jean-Marie Le Pen désigne un bouc émissaire, ce qui l'inscrit dans une longue lignée de stratégie d'extrême-droite. Son ascension s'accélère depuis les années 1990, et connaît son apogée lorsque Jean-Marie Le Pen accède au second tour de l'élection présidentielle en 2002 avec 17,2% des suffrages. Après son accession à la tête du parti, Marine Le Pen entend elle aussi incarner une forme de renouveau. Elle change le nom du parti qui devient le Rassemblement national, police encore

plus sa manière de s'exprimer et ses idéaux en appelant de plus en plus à l'union nationale. Et cette stratégie semble fonctionner, car elle accède elle aussi au second tour de la présidentielle contre Emmanuel Macron en 2017. Mais face à cet « adoucissement » de l'extrême-droite, il est clair qu'un autre mécanisme – double – se met en place depuis les élections de 2017. D'une part, une partie de l'extrême droite juge Marine Le Pen trop atténuée justement et dénonce ses positions molles. C'est dans ce cadre que l'on a vu émerger la candidature du polémiste Éric Zemmour qui assume être très radical et anti-républicain. Il opère une affiliation avec les figures les plus extrêmes, n'hésitant pas à faire allusion à des personnalités telles que Charles Maurras (de l'Action Française) ou encore Philippe Pétain (chef du gouvernement sous l'Occupation). D'autre part, la droite se « droitise ». Certains des combats de l'extrême-droite sont aujourd'hui repris par des partis de droite classique comme Les Républicains. Le débat des primaires de la droite en est un bel exemple. Éric Ciotti et Valérie Pécresse cherchent à se concurrencer pour adopter la position la plus radicale au sein de leur famille en évoquant des thèmes comme l'immigration, la préférence nationale pour les allocations sociales, l'aggravation des délits et des crimes en fonction de là où ils sont commis sur le sol français (avec une volonté de modification de la constitution) ou encore le changement d'accès à la naturalisation française.

### **Comprendre les enjeux de 2022**

Pour l'historienne Ariane Chebel d'Appollonia, « l'extrême droite ne peut être perçue qu'en fonction d'une époque et des problèmes posés à un moment particulier de l'histoire, tant il est vrai qu'une force politique est tout autant reflet d'une philosophie politique donnée que témoignage de l'état de la société ».

Le bouleversement politique qu'a entraîné la victoire d'Emmanuel Macron au second tour des élections présidentielles de 2017, a eu des impacts sur toutes les franges d'idéaux.

Aujourd'hui pour s'affirmer, la droite traditionnelle semble être convaincue qu'elle doit se rallier à un discours plus dur pour espérer être victorieuse notamment sur les questions de l'immigration et de la sécurité. D'autre part, le schéma de l'extrême-droite classique en place en France, a lui aussi été secoué et il témoigne de la nécessité de se réinventer. Les médias occupent une place centrale dans la construction et les diffusions des idéaux politiques en période de campagne électorale. Ils dictent les sujets mis à l'agenda politique. Les débats politiques qui ont majoritairement lieu dans ces cadres deviennent des lieux où se banalisent ce genre d'idéaux haineux. Le caractère de presque star de certains candidats fréquemment invités sur les plateaux pour donner leurs avis, confère à leurs idéaux une mise en lumière sans équivoque. Dès lors les présidentielles du printemps prochain ne pourront échapper aux obsessions de l'extrême droite telles que l'immigration et la sécurité. Des problématiques qui semblent bien loin de l'urgence de la situation et où il est encore une fois de mise de protéger la Nation en tant que structure au lieu de comprendre les enjeux d'une époque.



**Timothée Pantel**

# Un train de retard pour l'écologie politique



## Le spectre de l'écologie plane sur le débat public

En cette période d'agitation politique semi-permanente, accentuée et canalisée par la campagne présidentielle que nous sommes en train de vivre, il est intéressant de voir comment les questions écologiques sont devenues des objets de discours indispensables des discours politiques et médiatiques.

Que ce soit pour en dire du bien ou du mal, il est impossible de ne pas parler d'écologie aujourd'hui. Les bouleversements qui nous menacent sont un éléphant trop gros dans une pièce trop petite. Ces questions ne sont plus aujourd'hui le seul apanage des partis écologistes, c'est une notion essentielle autour de laquelle les discours et programmes des candidats s'articulent et se structurent, à gauche comme à droite.

Si le signe le plus évident de la montée en puissance de cette notion dans le champ légitime de la politique (celui des partis et des élections républicaines) est la percée relative du parti Europe-Écologie-les-Verts aux dernières élections européennes et municipales et dans les sondages

d'opinion (Yannick Jadot est aujourd'hui crédité de 6 à 7% d'intention de vote), on ne peut s'empêcher de ressentir un certain décalage entre les prises de positions du parti et les espoirs, souvent plus radicaux, qui l'investissent.

## Yannick Jadot Candidat : un symbole politique

La victoire de Yannick Jadot lors des primaires des Verts a confirmé l'orientation profondément libérale du parti et son envie de gouvernance pour la prochaine période. Celui qui défendait « le capitalisme européen et le modèle social européen, qui ne sont pas les modèles chinois ou américain » devant le MEDEF en Août 2020 n'est pas tout à fait ce que l'on pourrait appeler un écologiste radical. Et plus généralement, si les Verts veulent combattre le réchauffement climatique, les pollutions et exploitations de toutes sortes, ils sont généralement assez timides lorsqu'il s'agit d'aborder les conséquences économiques de leur beau projet. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas ici de traiter le programme des Verts en le renvoyant à sa soi-disant infaisabilité dans la conjoncture actuelle, autrement

dit notre économie capitaliste mondialisée. Il faut plutôt interroger cette conjoncture à la lecture de la posture réformiste des Verts. Toutes choses égales par ailleurs, les efforts d'un hypothétique gouvernement fondé par Jadot seraient instantanément confrontés à la résistance organisée de l'ensemble des industriels français, les traités européens (et français) sur le libre-échange dans la cartouche pour défendre les intérêts qu'un programme écologiste mettrait en danger. Comment envisager des changements profonds dans notre façon de produire (condition sine qua non à une réduction significative de nos émissions) sans revenir sur les fondements de notre système de production ? Comment garantir plus que des mesures symboliques après l'arrivée des Verts au pouvoir ? Et comment enfin remettre en cause les fondements de notre système économique sans fâcher ceux qui en profitent le plus ?

### Politiser l'écologie

L'écologie est un sujet éminemment politique et économique. L'organisation de notre rapport à nos ressources et à notre environnement est la question qui sous-tend toutes les autres questions politiques. Comment expliquer alors la pauvreté critique sur le plan de l'économie de l'ensemble des acteurs de l'écologie de parti ?

A quel modèle économique peut correspondre une transition écologique « qui ne se fera pas contre les entreprises mais avec elles » selon Yannick Jadot ? Au capitalisme. « Régulé » sans doute. Égale à lui-même, assurément.

Cette tension dans le mouvement écologique entre écologie lisse et écologie politique ne date pas de cette campagne. En 1994, Antoine Waechter, alors membre éminent du parti, quitte Europe Ecologie les Verts pour fonder le Mouvement Écologique Indépendant, affirmant par ce geste l'importance pour lui de s'affirmer comme d'aucun camps de la politique classique et certainement pas de celui de Dominique Voynet qui dirige à l'époque son ancien parti vers un chemin plus « gauchisant ». Le réflexe conservateur de l'écologie sans clivage n'est pas né

de la dernière pluie.

### Collapsologie politique ou politique qui s'effondre ?

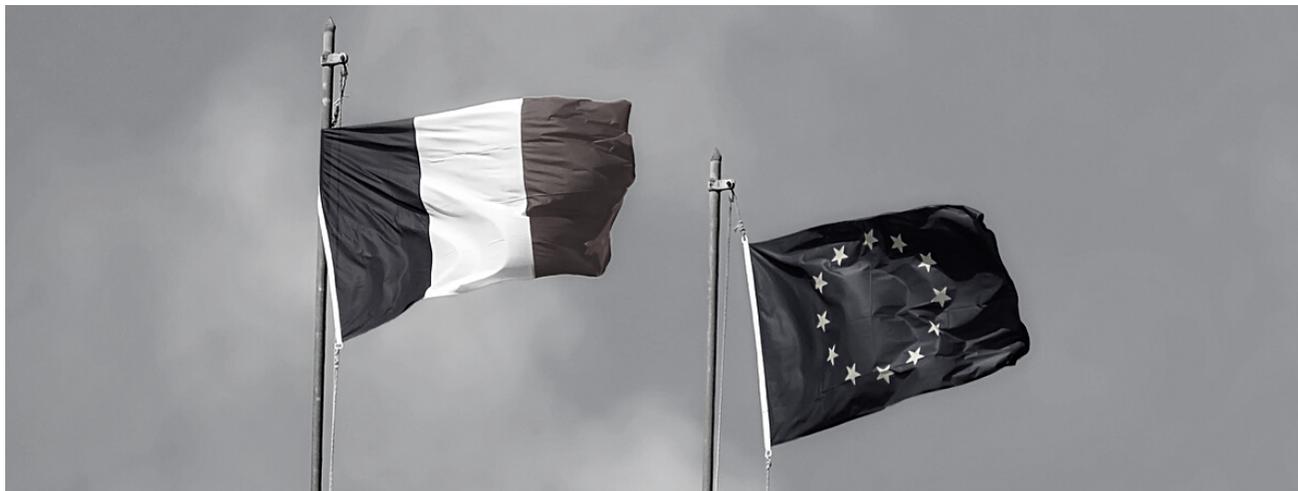
Et il ne se limite pas à la sphère partisane. Que penser des déclarations d'Aurélien Barrau, astrophysicien prônant la Collapsologie (l'étude et la préparation aux effondrements climatiques et sociétaux à venir) qui appelait à « Penser en matière de " pouvoir de vie " plus que de " pouvoir d'achat " ». Si elle s'accompagne d'une proposition de baisser le temps de travail pour tous, cette citation fait surtout la démonstration d'un certain manque de radicalité et surtout d'application concrète, de solutions politiques, malgré le fait que son auteur n'ait pas à mesurer ses propos pour atteindre des objectifs électoraux.

A une époque où la société toute entière rend nécessaire une transition rapide et efficace vers un système soutenable pour notre environnement et où les masses s'emparent de ces sujets, leur donnant instinctivement une portée politique et sociale (récemment avec les « Fridays for Future » par exemple, qui ont explosé en parallèle du mouvement des gilets jaunes et dont les slogans interrogeaient les liens entre dommages écologiques et surproduction) il est regrettable et même inquiétant de constater que les défenseurs les plus officiels de ces problématiques semblent avoir un train de retard. Fut-il électrique.

**Quentin Joigneaux**

# La France à la tête du Conseil de l'Union européenne

Dans un contexte d'élections politiques en France et de rapports de force au sein de l'Union européenne (UE), la présidence française au conseil de l'UE est un événement fort de l'année 2022. Alors que le nouveau président fait face à de nombreux enjeux et défis, ses ambitions pour l'Europe semblent se dessiner.



Lors de son discours du mardi 9 novembre 2021, le président de la République française, Emmanuel Macron, a évoqué la « présidence française de l'Union européenne (PFUE) ». L'expression utilisée n'est pas tout à fait exacte puisque celui-ci ne dirigera pas l'UE mais le conseil de l'UE. Toutefois, la France sera bien à la tête de cette institution du 1er janvier au 1er juillet 2022. Il s'agit de la treizième présidence française, la dernière remontant à 2008.

## Une présidence aux enjeux multiples

La présidence du Conseil de l'UE est un moment important pour un pays membre de l'UE. Sous le feu des projecteurs, il doit diriger les échanges et décider des sujets à l'ordre du jour. Il doit également travailler en concordance avec le programme, le calendrier et les axes de réflexions imposés par la commission européenne et le parlement européen. Ainsi, même si de nombreux éléments sont déjà fixés et que le pays présidant le Conseil n'est jamais à l'abri de crises à devoir gérer en urgence, il reste une marge pour aborder les points qui l'intéressent

particulièrement.

Alors que trois thèmes principaux ont été indiqués pour l'année à venir : le numérique, la transition écologique et le social, la France devra tenter d'allier ces sujets et ses propres axes stratégiques. C'est le 19 janvier 2022 qu'Emmanuel Macron présentera officiellement le programme de travail de la France aux eurodéputés lors de la session plénière à Strasbourg.

Sur différents plans, la France devra tenter de diriger les échanges sur le plan économique puisque cinq programmes nationaux de relance sont encore en attente de prononciation. L'hexagone est également attendu sur la question de la place de l'Europe dans le monde, avec une réflexion appuyée sur l'autonomie stratégique européenne qui devra faire l'objet d'une attention toute particulière.

## Quel programme pour la France ?

Le jeudi 9 décembre dernier, à l'occasion d'une conférence de presse, le président de la République

a dévoilé les axes principaux de la PFUE : la relance, la puissance et l'appartenance. Ces trois axes ont été fixés avec la République Tchèque et la Suède qui prendront les 2 présidences suivantes.

Dans son discours du 9 décembre, Emmanuel Macron a également précisé des thèmes plus concrets de discussion pour les six prochains mois : la politique de défense commune, l'appel au réengagement de l'Union européenne dans les Balkans, la réforme de l'espace Schengen, la coopération entre l'UE et l'Afrique ou encore la réflexion autour du cadre budgétaire de Maastricht.

L'une des premières batailles de ce semestre sera de porter la discussion sur un service civique européen pour les moins de 25 ans, un sujet qui tient particulièrement à cœur à Emmanuel Macron et qui a été porté par de nombreux jeunes européens.

Pour finir, le chef de l'État a affirmé vouloir « forger une histoire de notre Europe » face aux « révisionnistes » mais également faire de l'Europe « une puissance du numérique ».

### Des événements localisés en France

Dans le cadre de la présidence française du conseil de l'Union européenne, de nombreux événements se dérouleront directement en France. Si les réunions ministérielles resteront localisées à Bruxelles et au Luxembourg, d'autres rendez-vous se tiendront sur le territoire français : réunions informelles entre ministres, rendez-vous d'experts, séminaires sur des questions européennes, nombreuses conférences internationales, sommets, événements culturels. En tout, plus de 400 événements sont prévus dans l'agenda de la PFUE.

### Mais être président du Conseil de l'UE, c'est quoi exactement ?

Contrairement à ce que nous pourrions croire, la France ne dirigera pas l'Union européenne puisque celle-ci l'est déjà par Ursula Von Der Leyen, présidente de la Commission européenne (l'exécutif européen) et Charles Michel, président du Conseil européen (regroupant les chefs d'États et de gouvernements).

Durant 6 mois, la France dirigera le conseil des ministres de l'Union européenne ; l'institution qui centralise les décisions européennes. Le rôle de son dirigeant n'est pas de prendre des décisions mais de rédiger les ordres du jour. Le pouvoir d'Emmanuel Macron réside dans la mise à l'agenda de sujets jugés prioritaires.

Plusieurs rôles entrent en compte dans cette présidence. Tandis que le président de la République, Emmanuel Macron, fixe les orientations et priorités du mandat, les ministres français président les 9 différents groupes du Conseil de l'UE en fonction de leur domaine de compétence. Sous l'autorité du Premier ministre Jean Castex, le secrétariat général des Affaires européennes dirigé par Clément Beaune, coordonne les positions et la cohérence du gouvernement.

**Thierno Sidi Ba**

# L'immigration : une préoccupation au cœur des élections européennes

L'immigration est devenue aujourd'hui l'une des problématiques centrales des débats européens. Entre les pro et les anti-immigration, la question investit les projets politiques des candidats aux présidentielles de beaucoup de pays de l'Union Européenne.



Le 24 novembre 2021, au large de Calais, un bateau s'échoue, coûtant la vie à vingt-sept migrants.es. Ce naufrage dans la Manche a ranimé le débat sur l'immigration dans un contexte d'augmentation des traversées clandestines. En effet, selon l'agence britannique Press Association, les traversées en Méditerranée ont connu une accélération considérable ces derniers mois. En 2021, l'association estime les arrivées à plus de 25 700, soit trois fois plus que sur toute l'année 2020 rapporte Le monde.

Ce drame illustre un fléau récurrent depuis quelques années. Au cours de la dernière décennie, l'immigration, peu à peu, est devenue une inquiétude majeure au sein de l'Union européenne (UE).

Un article, publié en septembre 2016 dans la revue de la Fondation Robert Schuman, révèle qu'elle constitue l'une des principales préoccupations des citoyens.nes. Rien qu'en 2016, elle occupait à elle seule 48% des thèmes les plus cités par les sondés,

devant le terrorisme (39%), la situation économique (19%) ou le chômage (15%).

L'étude rapporte également qu'en 2016, près de 35% des Français.es (+8% par rapport à 2015) par rapport à 2011), 34% des Espagnols.es (+20%), 57 % des Allemands.es (+36%), 71 % des Danois.es (+45%), 51 % des Anglais.es (+27%) considèrent que l'immigration constitue l'un des deux problèmes auxquels l'UE est confrontée.

## L'immigration : un débat qui divise l'Union Européenne

Au sein de l'UE, c'est en 2011 lorsque la crise en Libye et en Syrie occasionnent de vastes mouvements de populations que l'immigration est devenue un enjeu considérable. Les demandes d'asiles se multiplient, c'est le début d'une crise sans précédent qui divise au sein de l'Europe.

Quatre ans plus tard, en 2015, la crise des réfugiés occasionne près de 1,2 million de nouvelles demandes d'asile, soit une progression de plus de 50% par rapport à 2013. Face à la multiplication des traversées en mer Méditerranée, l'Europe peine à trouver un consensus pour contrer les arrivées illégales. Les accords de Schengen en 1985, la convention de Dublin en 1990 et les accords de La Haye en 2004 n'ayant pas résolu définitivement la question. Les flux migratoires ne cessent de progresser.

Dans ce contexte, l'absence de consensus rend la cohésion entre les États de plus en plus difficile. Ainsi, au-delà des considérations économiques, le retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne a surtout été motivé par la question de l'immigration. Le Brexit, entré en vigueur en janvier 2021, a occasionné la fin de l'application du règlement Dublin III (qui détermine la responsabilité des pays dans l'examen des demandes d'asile et évite qu'une seule personne fasse plusieurs demandes d'asile dans plusieurs États adhérant au règlement) par le Royaume-Uni. À l'heure actuelle, aucun nouveau règlement ni accord n'est prévu pour le remplacer.

### **L'immigration favorise l'éclosion des partis nationalistes et « anti-migratoires »**

La difficulté de trouver des politiques communes divise profondément les pays de l'Union Européenne, conduisant à une polarisation de la question de l'immigration par les partis politiques. Les partis nationalistes s'y opposent fermement et en font un axe directeur de leurs programmes électoraux. L'immigration est aujourd'hui au cœur des projets politiques de certains candidats.es à la l'élection présidentielle française.

Lors de sa première allocution en tant que candidat officiel, Éric Zemmour s'érige en véritable pôle « anti-immigration » en martelant que « l'immigration zéro deviendra un objectif clair de notre politique ». Cette déclaration intervient deux mois après sa prise de parole à Lille où il proposait d'« arrêter l'immigration illégale et légale ».

Ces propositions font florès. Ainsi, lors des élections présidentielles en France en 2017, le Rassemblement National est arrivé second derrière la République en Marche d'Emmanuel Macron. Et le 10 janvier 2022, un sondage réalisé par Paris Match, LCI et Sud Radio place les candidats.es de l'extrême-droite en bonne position pour la victoire finale en 2022 :

Éric Zemmour obtient un score de 12,5% et Marine Le Pen se retrouvent avec 17,5% des intentions de vote. Ces deux partis (Le Rassemblement National et Reconquête !) proposent de restreindre drastiquement l'immigration et la présentent comme l'un des principaux problèmes auxquels est confrontée la société européenne. L'offre politique proposée par les partis « anti-immigrants » et populistes entend résoudre définitivement la question.

Certains pays prennent d'autres voies. A titre d'exemple, le Danemark a décidé en juin 2021 d'externaliser la politique d'asile du pays. Cette mesure consiste à financer des pays tiers (les pays africains sont les plus cités) qui vont assurer l'accueil des migrants et le traitement des demandes d'asile. D'autres pays pourraient emboîter le pas à l'État danois et aller vers des politiques plus communautaires. Avec des partis nationalistes qui prennent de l'ampleur et des gouvernements qui préfèrent faire cavalier seul sur la question, le risque d'une amplification des divisions qui existent déjà au sein de l'Union européenne n'est pas négligeable.

**Thierno Sidi Ba**

# Pourquoi le sentiment « anti-français » gagne-t-il de plus en plus d'ampleur en Afrique de l'Ouest ?

Depuis 2011, des mouvements anti-français se multiplient en Afrique. Des jeunes, issus d'organismes citoyens comme « Frapp France dégage » au Sénégal ou l'ONG Urgences Panafricanistes, se mobilisent contre le néocolonialisme français.



L'Afrique de l'Ouest entretient une relation historique avec la France. Nombre de pays y ont été sous domination coloniale française dès la moitié du XIXe siècle. Après les indépendances, ces liens se sont recomposés autour de coopérations entre la France et ces différents pays : accords de défense avec le programme RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix), les APE (Accord de Partenariat Économique) ou diverses aides au développement.

La présence de l'hexagone est également économique. Les multinationales et entreprises françaises occupent une grande place dans le marché ouest africain et la France est le troisième investisseur mondial en Afrique pour un chiffre d'affaires s'élevant à 1,8 milliards d'euros.

**« Un projet par les populations et pour les populations »**

Pourtant, près de 60 ans après les indépendances, cette présence massive de la France fait débat. Une enquête réalisée par l'institut sud-africain Ichikowitz Family Foundation et publiée par l'hebdomadaire Jeune Afrique en décembre 2020 montre que près de 71% des Gabonais.es, 68% des Sénégalais.es, 60% des Maliens.nes et 58% des Togolais.es ont une mauvaise opinion de la France. Le sentiment anti-français.e, qui jusqu'à présent s'opérait sur les plateaux de télévision ou sur les réseaux sociaux, gagne aujourd'hui les rues.

L'ingérence de la France dans les affaires internes de ces pays se trouve au centre des revendications parmi lesquelles, des mobilisations contre le FCFA, « Franc des Colonies Françaises d'Afrique » la présence militaire française ou encore des

manifestations contre certains pouvoirs en place. Les soupçons d'implication – directs ou indirects – dans de nombreux conflits en Afrique favorisent une perte de crédibilité de la France et expliquent la mauvaise opinion à l'égard de l'hexagone en Afrique. La liste est longue : il y a le génocide rwandais, l'assassinat du burkinabé Thomas Sankara ou celui du colonel Kadhafi mais également les conflits au Mali et en Côte d'Ivoire. La France est également contestée sur le plan politique en raison de son ingérence dans les affaires internes de certains pays. Elle est soupçonnée de lobbying dans de nombreuses élections ainsi que dans le maintien ou la liquidation de certains gouvernements. On lui reproche également ses relations avec certains présidents comme Macky Sall au Sénégal ou Alassane Ouattara en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, le renversement d'Alpha Condé, ancien président de la Guinée et la chute d'Ibrahima Boubacar Keita à la suite d'un coup d'État militaire au Mali complexifient les relations entre la France et l'Afrique.

### **Le FCFA, un outil de l'impérialisme monétaire ?**

À cela, s'ajoute la question de la monnaie. Le « Franc des Colonies Françaises d'Afrique » (FCFA), hérité de la colonisation française, est encore en circulation dans quatorze États africains.

Le FCFA a été rebaptisé « Franc de la communauté financière africaine » mais il demeure, au regard de bon nombre d'intellectuels et d'économistes, un symbole de la France-Afrique qui pose question quant à la souveraineté des États africains. Selon les « anti-FCFA », la monnaie est principalement gérée et garantie par le Trésor français, ce qui prive ces jeunes États d'un pouvoir monétaire souverain et fragilise les économies de la région.

### **Une présence militaire qui agace**

La présence militaire de l'ancienne colonie est également remise en question. Dans de nombreux pays où l'armée française est présente, les populations autochtones réclament son départ, que

ce soit au Mali en 2021 ou, plus récemment, au Burkina Faso. Ainsi, en novembre 2021, une foule de manifestants a barré la route au passage du convoi militaire français.

Depuis 2013, l'armée française intervient dans le cadre de l'opération « barkhane » pour lutter contre le djihadisme au Sahel. Mais les retombées de cette intervention peinent à convaincre : après 8 ans de conflit, les djihadistes continuent à semer le trouble et, depuis 2015, on note une recrudescence des attentats. Le Mali tourne progressivement le dos à la France et s'allie avec les troupes militaires russes, comme le « groupe Wagner », qui a déjà déposé son arsenal de guerre sur le sol malien.

### **Quel avenir pour les relations entre la France et l'Afrique de l'Ouest ?**

Aujourd'hui, d'autres États comme la Chine, la Turquie ou la Russie gagnent du terrain en Afrique de l'Ouest et tentent de nouer des partenariats à la fois politiques, militaires et économiques.

Conscient des enjeux qui se jouent à l'aube de la multiplication des mouvements anti-français, le président Emmanuel Macron a réuni, le 8 novembre dernier à Montpellier, des jeunes africains.es acteurs.ices de la société civile pour débattre de « l'Afrique-France », et cela, en l'absence des chefs d'Etat africains.

Pour la France comme pour beaucoup de jeunes, l'enjeu est de redynamiser et redéfinir les relations entre la France et l'Afrique, élaborer des partenariats portés sur l'innovation, l'entrepreneuriat, l'engagement citoyen ainsi que sur la recherche. Ce sommet dessinera-t-il un nouveau point de départ pour la relation entre la Métropole et l'Afrique de l'Ouest ? En tout état de cause, il constitue une piste à consolider pour l'avenir.

Medias

Comun

OM

IC

EU

U

**Audrey Riancho**

# Sommes-nous tous accros aux réseaux sociaux ?

Combien de temps allez-vous mettre pour lire cet article ? 2 minutes ? C'est sans compter les notifications Instagram ou un message sur un groupe WhatsApp qui risque de vous interrompre pendant sa lecture... Selon une étude Médiamétrie parue en 2021, les Français.es passent en moyenne 2H25 par jour sur internet et les deux tiers sont sur un smartphone. À qui la faute ? Les applications mobiles de réseaux sociaux qui sont programmées pour que nous y restions le plus de temps possible. En cause ? La dopamine.



## Mais c'est quoi la dopamine ?

La dopamine est un neurotransmetteur sécrété par notre cerveau. D'abord étudiée dans les années 1950 pour comprendre les mécanismes de la maladie de Parkinson, elle joue aujourd'hui un rôle essentiel pour comprendre notre usage des réseaux sociaux. En effet, c'est elle qui est responsable du plaisir, de la motivation et de l'addiction ! Les applications mobiles sont conçues par les développeur.euse.s selon un système de récompense qui génère de la dopamine à chaque action de l'utilisateur.rice. Conséquence ? Les utilisateur.rice.s deviennent accros. Ainsi, chaque réaction – commentaire, partage ou like – à la suite d'un post sur Facebook

ou Instagram active le circuit de récompense de l'internaute et libère de la dopamine. Lorsqu'il publie une photo, l'utilisateur.rice ignore combien de personnes vont liker son post. Cette incertitude le pousse à rafraîchir fréquemment son écran pour savoir si la photo a obtenu de nouvelles réactions, dans le but d'activer le circuit de récompense. De signe d'une appréciation, le like devient un puissant outil d'interaction sociale, symbole d'une validation sociale par ses pairs. Les réseaux sociaux répondent à notre besoin d'être reconnu socialement, ce qui explique que nous puissions en être dépendants.es.

### Une mécanique similaire aux jeux d'argent

Selon une étude menée par les entreprises We Are Social et Hootsuite en 2021, les internautes français.es passent en moyenne 1H41 par jour sur les réseaux sociaux. Entre les likes, les retweets, le scroll et les partages, tout est fait pour capter notre attention et donner l'envie de rester le plus longtemps sur ces applications. Le comportement observé sur les réseaux sociaux est similaire à celui des joueurs et joueuses de machines à sous ! Par exemple le pull to refresh permettant d'actualiser une page sur Instagram est fondé sur les mêmes mécanismes cognitifs que ceux des jeux d'argent : l'incertitude de ne pas savoir ce sur quoi on va tomber donne l'envie irrésistible de réessayer...

Finalement, nous ignorons que nous possédons dans nos poches des machines à sous dont nous relançons sans cesse la mécanique dans l'espoir d'obtenir une récompense.

### Le danger des réseaux sociaux

De nombreuses personnes utilisent les applications compulsivement et vérifient de manière obsessionnelle si les internautes réagissent aux contenus qu'ils ont postés. Lorsqu'il est addictif, l'usage des réseaux sociaux peut devenir néfaste et avoir des conséquences sur la santé mentale des utilisateur.rice.s qui sont susceptibles de ressentir de l'anxiété menant parfois jusqu'à la dépression. Ce type d'addiction n'est pour le moment pas reconnu par la médecine française, ce qui rend difficile l'accès aux traitements. Pour s'en sortir, les utilisateur.rice.s dépendant.e.s doivent reconnaître leur addiction aux réseaux sociaux, condition nécessaire avant de se faire soigner.

En influençant nos usages, les entreprises qui construisent ces applications mobiles modulent nos comportements à notre insu. Mais avons-nous, sans le savoir, développé un réflexe pavlovien dans nos usages des réseaux sociaux ?

**Lucas Dupuy**

# Du métavers à Meta, nouvel élan vers le monde virtuel

A l'occasion du Facebook Connect 2021, son PDG Mark Zuckerberg a présenté les grandes directions de la marque : nouvelles possibilités pour le travail, le loisir, la consommation... et un changement de nom significatif.



## Cap sur le métavers

Le 28 octobre dernier, Mark Zuckerberg a présidé le Facebook Connect 2021 dans lequel il a dévoilé les nouvelles perspectives de Facebook. Le groupe, qui rassemble Instagram, WhatsApp, Messenger et Oculus change de nom et devient officiellement Meta. Ce terme énigmatique est un préfixe tiré du grec qui exprime à la fois l'idée d'au-delà, de changement, de succession ou de profondeur dans une utilisation déterminée par le mot qu'il accompagne.

Pour rendre cette évolution concrète, Mark Zuckerberg et les autres intervenants de cette conférence vidéo décrivent l'avenir du groupe en se référant à de nombreuses reprises au « métavers ». Ce terme intrigant, présenté comme le prolongement de Meta, provient de la littérature SF des années 1960 et désigne même le futur d'internet comme univers virtuel qu'en 1992 dans le roman *Le Samouraï virtuel* de Neal Stephenson. Le président de Facebook fait ainsi un appel à la richesse de tout un versant de la littérature construit pendant plusieurs décennies tout en exposant les vastes

un versant de la littérature construit pendant plusieurs décennies tout en exposant les vastes possibilités offertes par la technologie pour le futur proche.

## « Un avenir créé par nous tous »

Le métavers est présenté comme l'internet du futur qui, avec l'aide des filiales de Meta mais aussi à travers des partenariats avec d'autres entreprises, va révolutionner chaque aspect de notre vie. En effet, ce doit être « un avenir créé par nous tous. Le métavers sera un projet collectif qui ne se limite pas à une seule entreprise. Il sera créé par des habitant.e.s du monde entier, et ouvert à toute.s ». C'est une prétention qui tire sa force des imaginaires de construction d'internet et Mark Zuckerberg les nourrit en se mettant en scène dans des environnements où la frontière entre réel et virtuel est brouillée.

En ce sens, le Facebook Connect est segmenté en thématiques afin d'aborder tour à tour chaque .



aspect de notre vie et inclure tout le monde. Ce sont l'éducation, le travail, le divertissement ou encore le commerce qui sont évoqués. On peut s'étonner de voir apparaître certains secteurs, comme le sport, mais il a toute sa place lorsque l'on comprend que c'est le casque de réalité virtuelle qui permettra de me lieu à des défilés de mode très prochainement.

### **Une nouvelle peau pour le groupe**

Au-delà d'ouvrir sur un nouveau chapitre du monde numérique, ce changement de nom intervient pour répondre à plusieurs problématiques pour l'entreprise. D'abord, il y a un enjeu de distanciation avec le réseau social qui, lui, conserve son nom. Mark Zuckerberg explique : « Notre marque est tellement liée à un seul produit qu'elle ne peut plus représenter tout ce que l'on fait aujourd'hui ». Ensuite, il faut améliorer l'image de l'entreprise qui est marquée par des polémiques telles les révélations des lanceur.euse.s d'alerte ou la lassitude d'un public de plus en plus vieux et qui se tourne de plus en plus vers les concurrents. »

L'édition 2021 du Facebook Connect est donc un évènement qui va au-delà de la communication marketing. Ses multiples facettes dessinent l'avenir du groupe, de nos relations et de nos vies en général. Cette conclusion a de quoi nous laisser un ressenti en demi-teinte avec une impression de glissement du monde physique vers le monde numérique aux contours insaisissables, mais nous sommes encore loin de la vie dépeinte dans le Ready Player One de Steven Spielberg. Il faudra attendre encore quelques années et des progrès techniques pour voir se concrétiser les prémices d'un monde virtuel tel qu'il est romancé par Mark Zuckerberg, mais la direction est déjà bien enclenchée.

**Audrey Riancho**

# Comment Star Wars a bouleversé l'industrie du cinéma et des produits dérivés

Qui n'a jamais possédé, au moins une fois dans sa vie, le produit dérivé d'un film, d'une série voire d'un jeu vidéo ? Sans que nous y prêtions attention, les produits dérivés ont envahi notre quotidien. Et tout ça, c'est la faute de Star Wars. Explications.



## George Lucas, le précurseur des produits dérivés

En 1977, peu de temps avant la sortie du premier Star Wars, le réalisateur George Lucas négocie un contrat avec la 20th Century Fox, une société de production cinématographique, stipulant qu'il touchera l'intégralité des revenus générés par les produits dérivés du film. En contrepartie, celui-ci renonce à certains avantages financiers de la production. Cet accord modifie profondément le modèle économique du grand écran. Auparavant, l'industrie des produits dérivés était inexistante et le cinéma n'avait aucune influence sur les ventes de jouets : les enfants s'amusaient principalement avec des Barbies ou des G.I. Joe. Mais après la sortie au cinéma du premier Star Wars, le succès est immédiat au point que chaque enfant veut avoir sa propre figurine Luke Skywalker pour rejouer les scènes du film... Avec la vente des produits dérivés et plus particulièrement celle des figurines, le réalisateur

réussit à amasser suffisamment d'argent pour produire une suite au premier Star Wars.

## Star Wars, la poule aux œufs d'or

L'attraction des spectateur.rice.s pour la saga ne fait que commencer. En effet, depuis la diffusion du premier film en 1977, Star Wars a généré plus de 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires ce qui inclut les résultats du box-office et ceux des produits dérivés. Avec le rachat de Lucasfilm, (la société de production créée par George Lucas qui produit les films Star Wars) par la Walt Disney Company en 2014, le développement de partenariats avec des marques de jouets tel que Hasbro, Mattel ou Lego a fait exploser le chiffre d'affaires des produits dérivés Star Wars. Aujourd'hui, le marché du jouet rapporte 15 milliards de dollars contre 4,5 milliards de dollars pour le cinéma ; les produits dérivés sont donc bien plus lucratifs.



En outre, cela ne concerne pas uniquement l'industrie du jouet mais également celle du textile. Des collaborations pour des collections Star Wars chez Levi's, Adidas ou Uniqlo existent faisant rayonner la saga dans le monde.

### **Pourquoi Star Wars suscite encore un tel intérêt aujourd'hui ?**

Depuis son rachat en 2014, Star Wars n'est plus seulement lié au cinéma mais également au streaming : la plateforme Disney+ prépare de nombreuses séries et films à partir de l'univers étendu de la saga. Bien que l'univers paraisse clivant au premier abord, la force de Star Wars réside dans son aspect multigénérationnel et son appartenance à la pop-culture qui prolonge les films. Tout laisse à croire que la promotion d'un nouveau Star Wars ou d'une série serait inutile : les fans de la première heure seraient au rendez-vous, qu'il s'agisse des films ou des produits dérivés. La saga est devenue une marque dont le territoire s'étend toujours plus : Les dialogues et les personnages de cet univers sont tellement cultes que même ceux qui n'en n'ont jamais vu un seul film les connaissent.

En traversant les générations grâce à son fort héritage, nombreux sont les parents ayant grandi avec des personnages emblématiques comme Chewbacca ou Dark Vador, qui emmènent leurs enfants voir les films Star Wars afin de partager un moment familial et profitent de l'occasion pour retourner en enfance.

Ce space opera (un sous-genre de la science-fiction) a fait entrer l'industrie du cinéma dans une nouvelle économie, celle des produits dérivés et c'est probablement l'une des raisons pour lesquelles Star Wars traverse les années sans prendre une ride, mais jusqu'à quand ? Comme dirait le maître Jedi le plus puissant de l'histoire de la galaxie, Yoda : « toujours en mouvement est l'avenir ».

INA

Sainté

OM

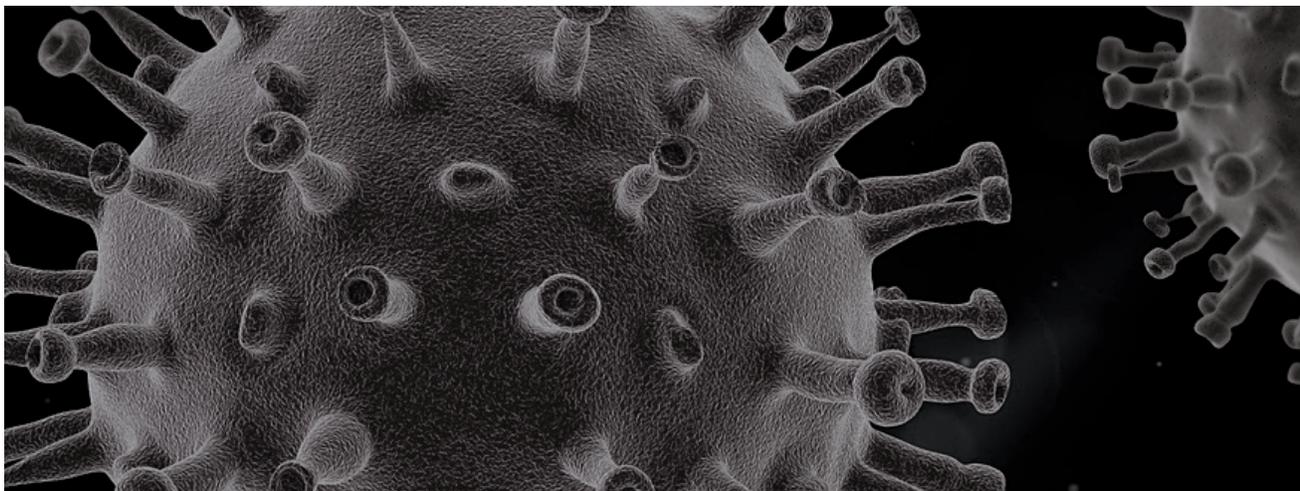
IC

NEU

**Frida Hussain**

# 2021... Une année (encore) covidienne

Alors que la cinquième vague de l'épidémie frappe de plein fouet la France, l'arrivée du variant Omicron corse encore la situation épidémique. Nouveaux variants, début de nouvelles restrictions ... Voici le Point Actu Covid-19 à cette période Automne / Hiver 2021 !



## Mutations du virus, qu'est-ce que ça signifie ?

Le coronavirus, scientifiquement appelé SARS-CoV-2 a fait son apparition en Chine, à Wuhan, le 16 novembre 2019. Depuis, le virus a fait le tour du monde et a muté en plusieurs variants.

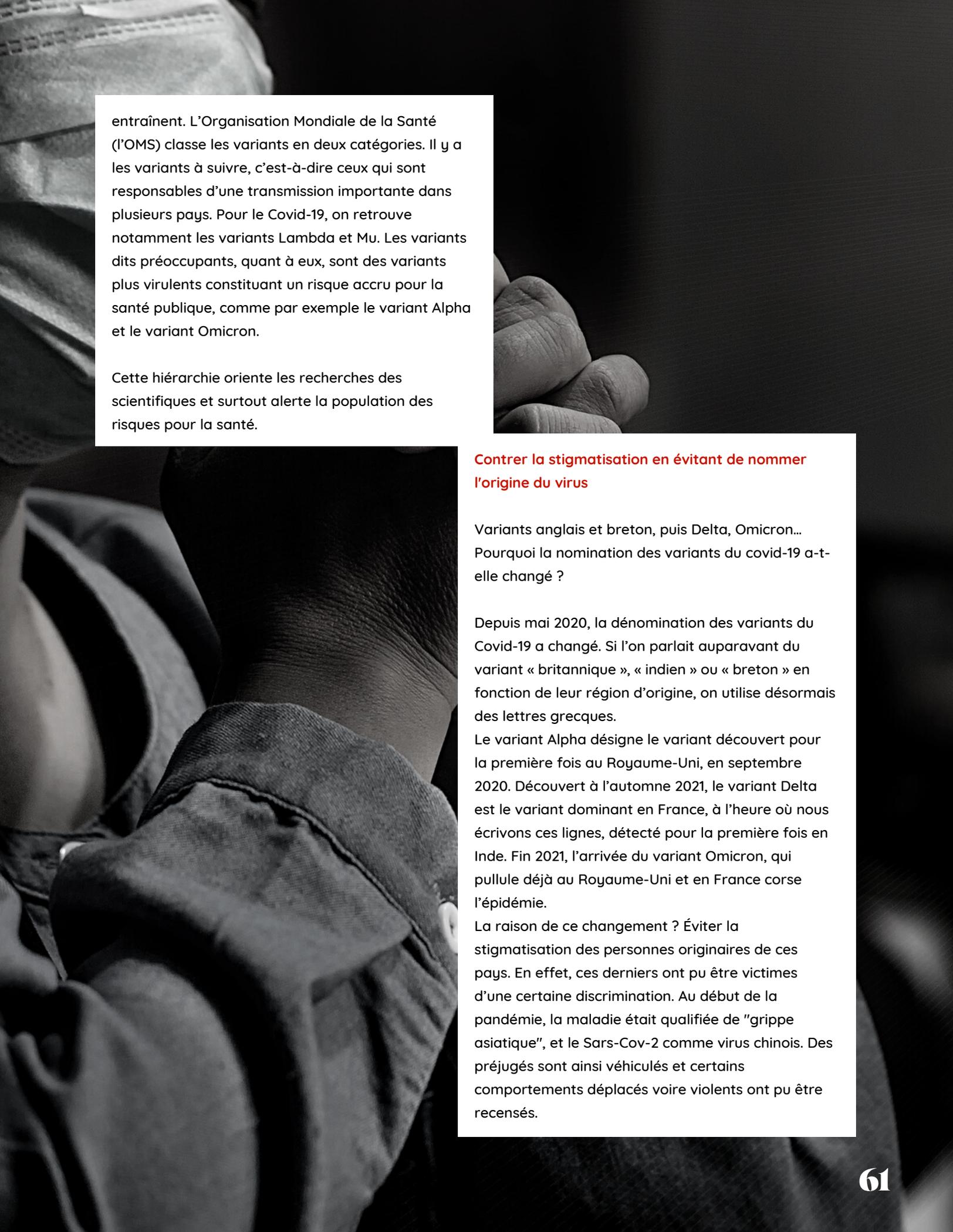
Comment expliquer ces différentes mutations ? Un virus subit une mutation lorsque son génome se modifie, c'est-à-dire qu'il y a un changement d'informations.

La mutation d'un virus se déroule lorsque celui-ci se réplique, dans le corps humain.

Le virus est composé d'un matériel génétique et d'une capsid, qui est faite de protéines. L'objectif d'un virus : se multiplier ! Pour cela, il entre dans une cellule, afin de profiter de ses matériaux pour ensuite se répliquer. C'est à l'occasion de cette multiplication que certaines mutations peuvent survenir. Le matériel génétique du virus c'est l'ARN,

comme pour nous l'est l'ADN. L'ARN pour « acide ribonucléique », est une séquence linéaire unique de 4 molécules : la cytosine, l'uracile, l'adénine et la guanine. L'enchaînement de celles-ci forme des codons qui définissent les propriétés du virus, comme son degré de contagiosité ou les espèces pouvant être infectés. Lorsque le virus se multiplie, une « erreur » peut se produire dans le codage. Ces « erreurs » accidentelles changent alors la propriété du virus ! On parle alors de mutation, ce qui affecte, en autres, la contagiosité du virus. Les chercheurs travaillent donc sur ces propriétés, notamment celles du SARS-Cov-2, et étudient avec attention les nouvelles souches du virus afin d'adapter les réponses sanitaires comme le vaccin.

Tous les virus, SARS-Cov-2 y compris, se caractérisent par une évolution de leur matériel génétique, plus ou moins importante et rapide au cours du temps. Ces mutations ont des conséquences sur la gravité de l'infection qu'elles



entraînent. L'Organisation Mondiale de la Santé (l'OMS) classe les variants en deux catégories. Il y a les variants à suivre, c'est-à-dire ceux qui sont responsables d'une transmission importante dans plusieurs pays. Pour le Covid-19, on retrouve notamment les variants Lambda et Mu. Les variants dits préoccupants, quant à eux, sont des variants plus virulents constituant un risque accru pour la santé publique, comme par exemple le variant Alpha et le variant Omicron.

Cette hiérarchie oriente les recherches des scientifiques et surtout alerte la population des risques pour la santé.

### Contre la stigmatisation en évitant de nommer l'origine du virus

Variants anglais et breton, puis Delta, Omicron... Pourquoi la nomination des variants du covid-19 a-t-elle changé ?

Depuis mai 2020, la dénomination des variants du Covid-19 a changé. Si l'on parlait auparavant du variant « britannique », « indien » ou « breton » en fonction de leur région d'origine, on utilise désormais des lettres grecques.

Le variant Alpha désigne le variant découvert pour la première fois au Royaume-Uni, en septembre 2020. Découvert à l'automne 2021, le variant Delta est le variant dominant en France, à l'heure où nous écrivons ces lignes, détecté pour la première fois en Inde. Fin 2021, l'arrivée du variant Omicron, qui pullule déjà au Royaume-Uni et en France corse l'épidémie.

La raison de ce changement ? Éviter la stigmatisation des personnes originaires de ces pays. En effet, ces derniers ont pu être victimes d'une certaine discrimination. Au début de la pandémie, la maladie était qualifiée de "grippe asiatique", et le Sars-Cov-2 comme virus chinois. Des préjugés sont ainsi véhiculés et certains comportements déplacés voire violents ont pu être recensés.

**Sibylle Rosset**

# Les effets désastreux du Covid-19 sur la santé mentale

Un an et demi après le premier confinement, les conséquences psychologiques du Covid-19 perdurent et inquiètent. La santé mentale des Français reste dégradée et de nouveaux malades sans antécédents psychiatriques sont recensés. D'après Santé Publique France (SPF), près d'un quart de la population a des signes de troubles anxieux, et les personnes en état dépressif ou ayant des pensées suicidaires sont plus nombreuses qu'avant la pandémie. Le secteur de la psychiatrie, dont l'équilibre était déjà très fragile avant la crise sanitaire, est plus que jamais en péril : les professionnels demandent un soutien concret et des mesures fortes pour éviter l'effondrement pur et simple du système.



Les conséquences psychiatriques du confinement sont importantes et durables : tous types de malades affluent dans les services de soins, même si on note davantage de femmes, de jeunes ou de personnes précaires. Certain.es patient.es ont des pathologies préalables mais il y a également des malades qui ont développé récemment de l'anxiété, des troubles du comportement alimentaire, des troubles cognitifs, des addictions ou encore des épisodes dépressifs.

## La santé mentale des enfants en détresse

Les confinements et l'atmosphère anxiogène de cette période singulière ont eu des effets particulièrement délétères sur les enfants. La fermeture des écoles, l'arrêt des activités

sportives et de loisirs, et, plus largement, les mesures restrictives sont autant de causes qui expliquent l'émergence de troubles chez les plus jeunes, en témoigne la hausse de 80% des hospitalisations des jeunes de moins de 15 ans pour motif psychiatrique. La vulnérabilité des personnes âgées face au Covid-19 a également désigné les enfants comme des vecteurs potentiels auprès de leurs grands-parents. Un sentiment de culpabilité en a résulté chez les plus jeunes conduisant, entre autres, à un phénomène de désocialisation et à une augmentation des troubles psychiques et dépressifs, des difficultés liées au sommeil, des phobies sociales et scolaires et des risques d'addiction aux écrans. Pour les moins de trois ans, le port du masque, qui cache la bouche des adultes a affecté la capacité d'apprentissage, induisant des retards dans

l'acquisition du langage. Ils sont aussi plus facilement irritables, colériques et susceptibles.

Pour les professionnels de santé, un renforcement de l'offre de soins s'avère inévitable pour répondre à l'accentuation d'un mal-être chez les plus jeunes. Or, le manque de médecins peut conduire à des situations de surmédicalisation ou de mauvaise prise en charge : certains enfants sont parfois placés dans des services hospitaliers pour adultes, à défaut de places dans les unités de pédopsychiatrie.

### Un secteur précaire en attente de reconnaissance

Comme en témoigne la tribune de la Fondation FondaMental, signée par une centaine de médecins et associations, la crise sanitaire a agi comme un révélateur de la précarité du système de soins psychiatriques et de l'absence de politiques publiques pour ce secteur qui n'est pas prioritaire. À l'occasion des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie qui ont eu lieu fin septembre à Paris, les attentes étaient grandes. Cependant, les mesures phares annoncées par Emmanuel Macron – le remboursement des consultations auprès de psychologues et la création de 800 postes dans les centres médico-psychologiques (CMP) – sont loin d'être satisfaisantes aux yeux des professionnels. Ceux-ci déplorent la négligence à l'égard de la multiplication des pratiques abusives et honteuses exercées dans les unités de soins. L'accroissement du recours à l'isolement en chambre et à la contention en est l'illustration malheureuse. La faute, entre autres, à un personnel insuffisant et un manque de formation des soignants pour gérer la souffrance des malades.

En psychiatrie, la stabilité variable de l'état psychique des malades devrait permettre de les désigner en tant que personnes vulnérables face au coronavirus. En effet, les patients atteints de troubles mentaux ont plus de risques d'être infectés par le Covid-19 et de développer des formes graves étant donné qu'ils sont deux fois plus atteints de troubles respiratoires et cardio-vasculaires, de

problèmes de tension ou encore de diabète, que la population générale. Il peut également s'avérer délicat, pour ces patients, de respecter les gestes barrières et les mesures de confinement du fait de difficultés de concentration et de mémoire.

### Des pratiques perturbées et des solutions fragiles

Face à cette situation, satisfaire la demande croissante de prise en charge de la part des malades est de plus en plus compliquée. Des établissements, sources de socialisation, ont fermé et les capacités d'accueil des CMP ont fortement diminué. Les unités psychiatriques ont dû adapter leurs pratiques et se concentrer sur les situations d'urgence nécessitant un suivi en soins intensifs. Ainsi, le manque de lits et la préservation des risques de contamination par promiscuité ont contraint de nombreux malades, dont l'intensité de la pathologie est jugée moins importante, à mettre prématurément un terme à leur hospitalisation. En conséquence, ces patients ont dû se résigner à des soins en ambulatoire ou sont rentrés chez eux. Certains soignants sont intervenus à domicile afin de contenir le risque de rupture de soins et de rechute. La mise en place de téléconsultations est apparue comme une solution inédite qui a permis de garder le lien et de prévenir les décompensations, bouffées délirantes ou tentatives de suicides. Toutefois, ce nouveau mode de soin doit se structurer davantage : formation du personnel et développement d'outils (guides d'auto-soin, suivi psychologique en ligne...) sont essentiels et la fracture numérique doit également être prise en compte.

Les professionnels appellent à ce que la psychiatrie ne soit plus considérée comme un pan annexe du système de santé mais comme une de ses ressources capitales car, comme l'affirme le Dr. Rachel Bocher, chef de service en psychiatrie au CHU de Nantes « Ce que nous disons, c'est qu'il n'y a pas de santé sans santé mentale ».

**Ophélie Aleveque**

# Harcèlement scolaire : où en est-on ?

Le 5 octobre 2021, la jeune Dinah est retrouvée pendue dans sa chambre après plus de 2 ans de harcèlement scolaire, devenant ainsi la 19e enfant suicidée en France de l'année 2021. Le suicide est la 2e cause de mortalité chez les 15-25 ans et les tentatives de suicide dues au harcèlement scolaire sont en augmentation. Le 1er décembre, face à ce constat, l'Assemblée nationale a voté la création d'un délit de harcèlement scolaire. Jusque-là, condamné sous le chef de harcèlement moral, il est désormais passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende s'il cause une incapacité de travail de huit jours ou moins.



## Où en est-on dans la lutte contre le harcèlement scolaire ?

Sylvie, infirmière scolaire, intervient dans le cadre de ses missions auprès des élèves de primaires et des collégiens. Lorsqu'elle est entrée en poste, il y a 16 ans, la problématique du harcèlement n'était pas abordée. Aujourd'hui, il est impossible de passer à côté : « avec l'assistante sociale, nous allons chaque année présenter le service médico-social aux élèves de 6e. On passe une heure à parler des rôles de chacun et l'on évoque les lieux où l'on peut venir parler de divers problèmes, dont le harcèlement. On explique aussi qu'ils peuvent se confier à n'importe quel adulte avec qui ils ont noué une relation de confiance : un professeur, un surveillant, un agent de service... Peu importe du moment que la personne fait suivre l'information ».

## Des mesures préventives

Dans le cadre du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), des dispositifs de prévention sont mis en place pour les niveaux du second degré (collège et lycée). Il vise à comprendre les besoins des élèves afin de mettre en place des mesures telles que des interventions ciblées dans les classes avec des professionnels de la question.

Lorsque les actes de prévention n'ont pas permis de l'empêcher, plusieurs mesures sont prises par le chef de l'établissement scolaire, « cela peut aller de l'exclusion temporaire ou définitive, au conseil de discipline. L'évaluation de la gravité dépend du type de harcèlement : moqueries, harcèlement en groupe, sur internet... » nous indique Sylvie.

Lorsque les faits sont jugés très graves, l'établissement conseille aux parents de porter

plainte afin de faire appliquer la législation en rigueur.

En effet, d'après l'étude de 2020 par l'IFOP (Institut français d'opinion publique) pour l'association Marion Fraisse, La main tendue et la région Île-de-France, dans 9 cas sur 10 les harceleurs sont des élèves de l'établissement.

À la demande du personnel éducatif, des cellules anti-harcèlement peuvent être convoquées. Elles sont composées de policiers ou gendarmes qui interviennent comme « correspondant sécurité-école ». Ces cellules poursuivent un double objectif : prévenir le harcèlement ou agir, si celui-ci est avéré. Les classes de collèges et lycées sont en majeure partie concernées, mais il arrive que des demandes soient formulées pour les élèves des classes de primaires. L'étude de l'IFOP nous apprend que « les brimades se déroulent majoritairement au collège (54%) et plus rarement à l'école primaire (23%) et au lycée (13%) ».

### Des profils de victimes ?

Toujours selon l'étude de l'IFOP, le sexe n'est pas une variable suffisamment distinctive pour établir un profil de victime. En effet, 39% des garçons sont concernés contre 42% des filles. Cependant, les filles sont plus concernées par les violences verbales, dites indirectes, tandis que les garçons par les violences physiques, dites directes. Sylvie ne peut qu'approuver les résultats de cette étude : « d'expérience, j'ai entendu des filles souffrir de mise à l'écart. Du jour au lendemain, un groupe de copines pourtant très liées va se liguier contre une des filles. [...]. Le groupe ne lui adresse plus la parole ou alors de façon dédaigneuse. C'est une forme de harcèlement assez violente pour cette fille qui ne comprend pas ».

Maxime, 25 ans, ancienne victime de harcèlement, témoigne également de cette différence : « au collège, c'était par un groupe de garçons qui se moquaient de mon poids en me donnant des surnoms comme "bouboule" et au lycée par un groupe de trois filles.

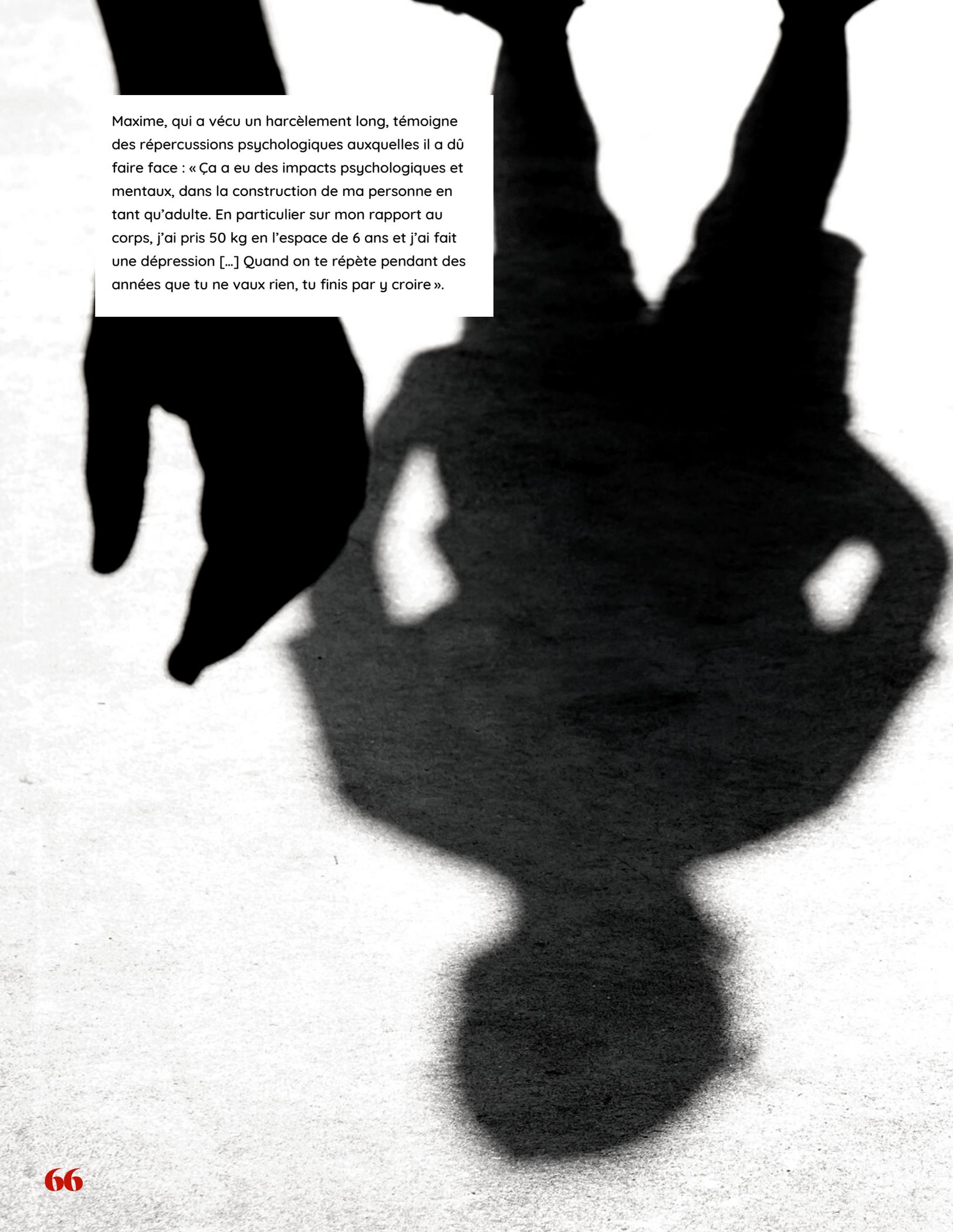
Avec elles, je subissais des moqueries, des détournements de photos, des chansons... ».

Même s'il n'y a pas de raison de harceler quelqu'un, il existe cependant une dynamique de groupe évoquée par la pédopsychiatre Nicole Catheline dans Le harcèlement scolaire : lorsqu'un individu s'éloigne « des valeurs portées par le groupe » il en est exclu, mais aussi que « chez sa victime, le harceleur reconnaît une faille qu'il ne veut pas voir chez lui. Tous deux ont de nombreux points communs ». La frontière entre amitié et harcèlement peut d'ailleurs s'avérer très fine comme nous l'explique Maxime : « quand on subit ça, on ne se rend pas forcément compte que c'est du harcèlement. Je voyais plus ça comme de la franche camaraderie, une amitié entre garçons ». Ce processus est le résultat d'une banalisation et minimisation de la violence entre enfants et particulièrement entre garçons.

Sylvie rejoint les propos de Maxime et déclare que « souvent, les harceleurs n'ont pas l'impression de faire du mal, ils disent que c'est pour rire. Ils n'ont pas la notion de gravité et pensent que la victime en fait trop. L'entourage du harceleur, ceux qui rigolent et profitent du spectacle entretiennent ce sentiment ».

### De graves conséquences

« À certains moments, j'ai eu envie d'arrêter, mais je ne pouvais pas arrêter le lycée comme ça. Alors j'ai serré les dents et j'ai fait comme si tout allait bien, comme si je n'entendais rien », nous confie Maxime. Les conséquences du harcèlement peuvent toutefois perdurer de nombreuses années après les faits. L'étude révèle que les séquelles résultantes d'un harcèlement scolaire concernent 14% de l'ensemble de la population. Ces chiffres dépendent de la durée et de la nature du harcèlement. Plus le harcèlement est long, plus la victime garde des séquelles psychologiques. Le taux s'élève alors à 16% pour un harcèlement de plus de trois mois et à 63% pour un harcèlement de plus de deux ans.



Maxime, qui a vécu un harcèlement long, témoigne des répercussions psychologiques auxquelles il a dû faire face : « Ça a eu des impacts psychologiques et mentaux, dans la construction de ma personne en tant qu'adulte. En particulier sur mon rapport au corps, j'ai pris 50 kg en l'espace de 6 ans et j'ai fait une dépression [...] Quand on te répète pendant des années que tu ne vaux rien, tu finis par y croire ».

**Ophélie Aleveque**

# Jeux vidéo et santé mentale : dépasser les clichés

En 2019, l'OMS classait le trouble du jeu vidéo comme maladie. Ce changement, qui prend effet le 1er janvier 2022, relance les débats sur les conséquences des jeux vidéo sur la santé mentale des joueurs. L'OMS avait déjà, en 2018, répertorié les jeux vidéo dans la liste des addictions au même titre que les drogues ou l'alcool. Le trouble du jeu vidéo se caractérise par la « perte de contrôle sur le jeu, une priorité accrue accordée au jeu, au point que celui-ci prenne le pas sur d'autres centres d'intérêts et activités quotidiennes, et par la poursuite ou la pratique croissante du jeu en dépit de répercussions dommageables », selon l'OMS.



## Un impact sur la santé mentale ?

Les jeux vidéo sont souvent décriés à cause de l'idée selon laquelle ils engendreraient des soucis de santé mentale. De fait, une pratique excessive n'exclut pas le risque de développer des troubles du comportement, de l'humeur (anxiété, envie suicidaire), des problèmes d'inattention ou encore de sommeil. Ceux-ci peuvent s'aggraver pour les joueurs qui en souffrent déjà.

En effet, selon le site Santé Mentale Canada, certaines personnes sont plus susceptibles de développer une addiction ou un trouble du jeu vidéo : les individus atteints d'anxiété ou de dépression, ayant des troubles de l'attention avec hyperactivité ou encore les personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

En effet, selon le site Santé Mentale Canada, certaines personnes sont plus susceptibles de

développer une addiction ou un trouble du jeu vidéo : les individus atteints d'anxiété ou de dépression, ayant des troubles de l'attention avec hyperactivité ou encore les personnes atteintes de troubles du spectre autistique.

De ce fait, le jeu vidéo apparaît plutôt comme un palliatif à des situations de stress occasionnées par les troubles de santé mentale.

Ainsi, une étude du Ministère de la Culture révèle que le nombre de joueurs réguliers a fortement augmenté pendant la période de confinement, particulièrement angoissante, passant de 44% en 2018 à 53% en 2020. Au-delà de l'aspect ludique des jeux vidéo, ce sont leurs fonctions d'évasion et le lien social entre les joueurs qui étaient recherchés par les utilisateurs. Ils sont 36% à déclarer que le jeu vidéo leur a permis de garder contact avec leurs proches durant le confinement.

### Le jeu comme traitement

Plus qu'une échappatoire, les jeux vidéo peuvent-ils soigner ? C'est la question que se posent les chercheurs Guillaume Gillet et Yann Leroux dans *Le jeu vidéo pour soigner ?*.

Loin d'être un substitut au psychothérapeute, le jeu vidéo est un outil, ni bénéfique ni problématique, dont les effets dépendent du rôle que lui attribue le soignant. Comme toute médiation dans un cadre thérapeutique, l'utilisation des jeux vidéo doit être cadrée et sa fonction doit être justifiée. La première des conditions évoquées par les chercheurs pour un bon emploi thérapeutique se situe dans l'intérêt personnel du soignant pour la pratique. Ils précisent que celle-ci ne pourra être efficace auprès du patient que si le soignant est « amoureux » de cette pratique culturelle.

D'ailleurs, une enquête réalisée en 2020, par des chercheurs de l'Université de Limerick en Irlande à partir de données fournies par des acteurs de l'industrie du jeu vidéo, indique que les jeux vidéo peuvent avoir des bienfaits sur les joueurs et leur santé mentale.

Dans une étude de 2003, les chercheurs de l'université de Rochester, aux États-Unis ont même démontré que les jeux vidéo peuvent avoir un impact positif sur les capacités visuelles attentionnelles : attention visuelle accrue, facilité à repérer une cible en vision centrale et périphérique, attention sélective... Ils constatent également une amélioration des réflexes, du sens de l'observation, de la mémoire, de la planification d'actions ou encore du raisonnement inductif.



**Master**  
Information **CRDM**  
Communication

Rédacteur.ices : Ophélie Aleveque, Thierno Sidy Ba, Zélie Dallemagne, Salomé Demarthe, Lucas Dupuy, Jana El Rifai, Frida Hussain, Quentin Joigneaux, Siramoussa Kaloga, Cassandre Martins, Camille Nogues, Timothée Pantel, Annaël Renard, Audrey Riancho et Sibylle Rosset.

Relecture : Cassandre Martins, Camille Nogues, Frida Hussain

Iconographie : Audrey Riancho, Ophélie Aleveque, Janna El Rifai et Thierno Sidy Ba

Mise en Page : Quentin Joigneaux, Siramoussa Kaloga, Lucas Dupuy et Timothée Pantel

Mise en Ligne : Zélie Dallemagne, Sybille Rosset et Annaël Renard

